

STRATÉGIE PAYSAGE- GÈRE



ROMAINVILLE

phase 01 - Identité verte

20 juillet 2021

grue.

architecture • urbanisme • paysage

Romainville • Bruxelles

contact@gruelab.eu

www.gruelab.eu

Mission

Assistance à maîtrise d'ouvrage
Réinventer le modèle de la nature en ville à
l'échelle du territoire de Romainville

Maîtrise d'ouvrage

Mairie de Romainville

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE – QUELLE IDENTITE VERTE ?

1. LE PAYSAGE HISTORIQUE : LA FORMATION DES MILIEUX

- 1.1 GRANDE MORPHOLOGIE : UNE COMMUNE GÉOGRAPHIQUE
- 1.2 ÉVOLUTION HISTORIQUE : LE PAYSAGE EMBROUILLÉ
- 1.3 LA VILLE PALIMPSESTE

2. LE PAYSAGE ENVIRONNEMENTAL : ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE VECU

- 2.1 GRANDES ENTITÉS DU PAYSAGE ROMAINVILLOIS
 - LE BOIS DU COTEAU
 - LE MAILLAGE AGRICOLE DU PLATEAU
 - LE CORRIDOR DE L'AUTOROUTE
 - L'ANCIEN BOURG EN BELVÉDÈRE
 - LE PIED DU COTEAU INDUSTRIEL

2.2 LES BIOTOPES ET ESPACES VERTS

2.3 LES PÉPITES

3. LE PAYSAGE DE DEMAIN : ROMAINVILLE 2025 - LES GRANDS PROJETS

- LES NOUVEAUX QUARTIERS
- LES NOUVELLES MOBILITÉS

4. LE PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE : ÉTUDES ET RÈGLEMENTS

- LE PLUI
- LE PARC DES HAUTEURS

DEUXIEME PARTIE – VERS UNE STRATEGIE PAYSAGERE

1. OBJECTIFS ET MÉTHODE

3 GRANDS OBJECTIFS, UNE MÉTHODE

2. UNE STRATÉGIE PAR GRANDE ENTITÉ DE PAYSAGE

LE BOIS DU COTEAU :

- Développer ses lisières + Amplifier son rôle climatique + Intensifier ses usages

LE MAILLAGE AGRICOLE DU PLATEAU :

- Compléter par un maillage vert public + Donner priorité aux modes doux et désencombrer la rue
- + Mettre en place une stratégie pour développer la vocation de «parcs publics» des grandes cités
- + créer des îlots de biodiversité dans et autour des équipements publics + inciter à la plantation des jardins sur rue

LE CORRIDOR DE L'AUTOROUTE :

- Programmer un nouveau parc pour le plateau

L'ANCIEN BOURG EN BELVÉDÈRE :

- Donner priorité aux modes doux + planter les façades + créer et intensifier un grand parc public panoramique autour de la mairie

LE PIED DU COTEAU INDUSTRIEL :

- Mettre en place un réseau d'espaces publics poreux et boisé + Adapter l'offre en espaces verts à la nouvelle densité

3. DES OUTILS D'ACTION OPÉRATIONNELS

PLANTER PAR STRATES

VÉGÉTALISER LES FAÇADES

DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES AUX GAZONS ET FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE GESTION

DESCELLER LES SOLS

INTENSIFIER ET HYBRIDER LES USAGES

4. DES OUTILS DE FINANCEMENT

5. DES LIEUX D'OPPORTUNITÉS

TROISIÈME PARTIE - ÉTUDES DE CAS



PREMIERE PARTIE QUELLE IDENTITÉ VERTE?



1. LE PAYSAGE HISTORIQUE

la formation des milieux

Cette première partie s'attache à comprendre la formation du paysage actuel de Romainville. Il est le fruit du sol et de la grande géographie sur laquelle s'est implantée la commune à l'origine, puis des évolutions historiques successives.

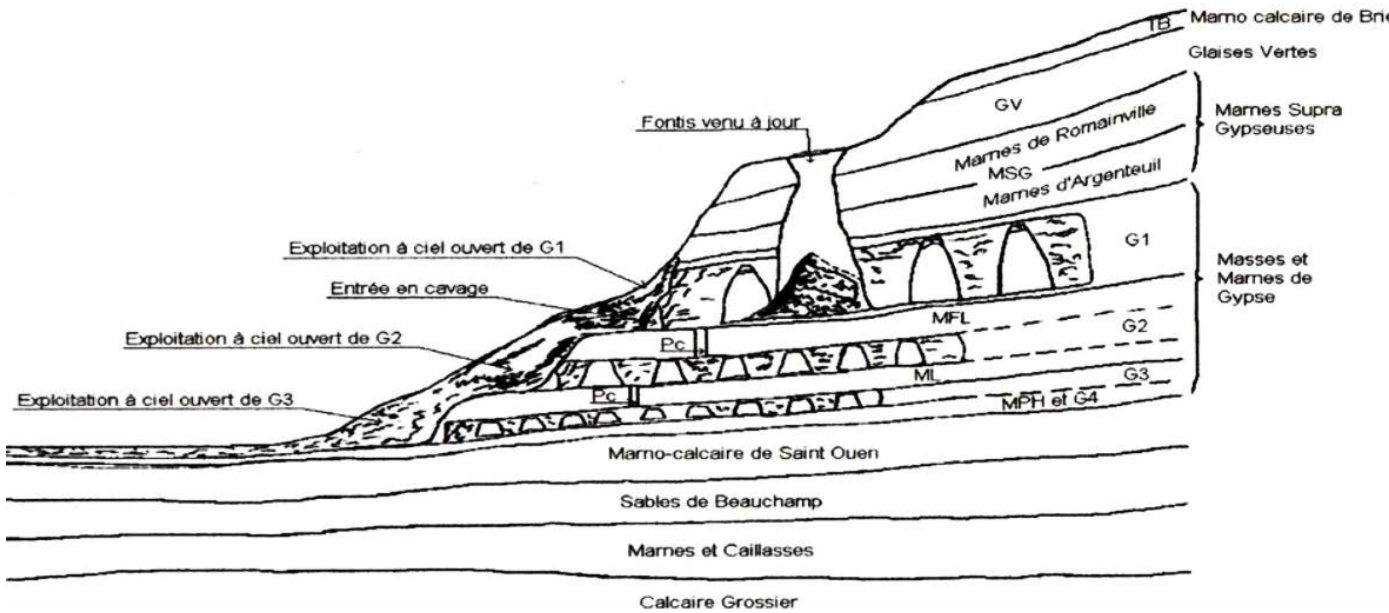
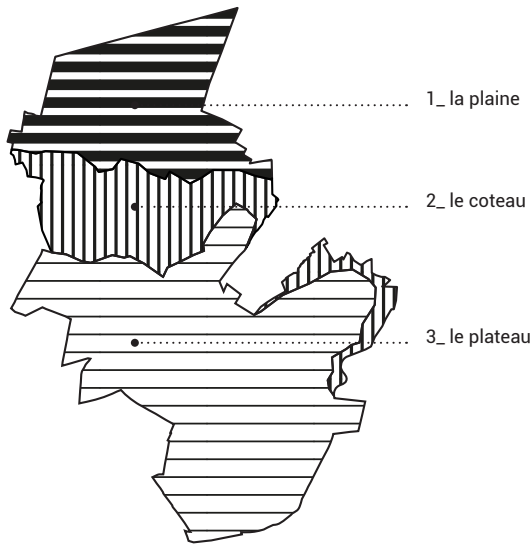
Quelle est cette ossature ?
Quelles sont les traces encore perceptibles ?
De quels atouts ou qualités précieuses la commune a-t-elle hérité ?

1.1 GRANDE MORPHOLOGIE

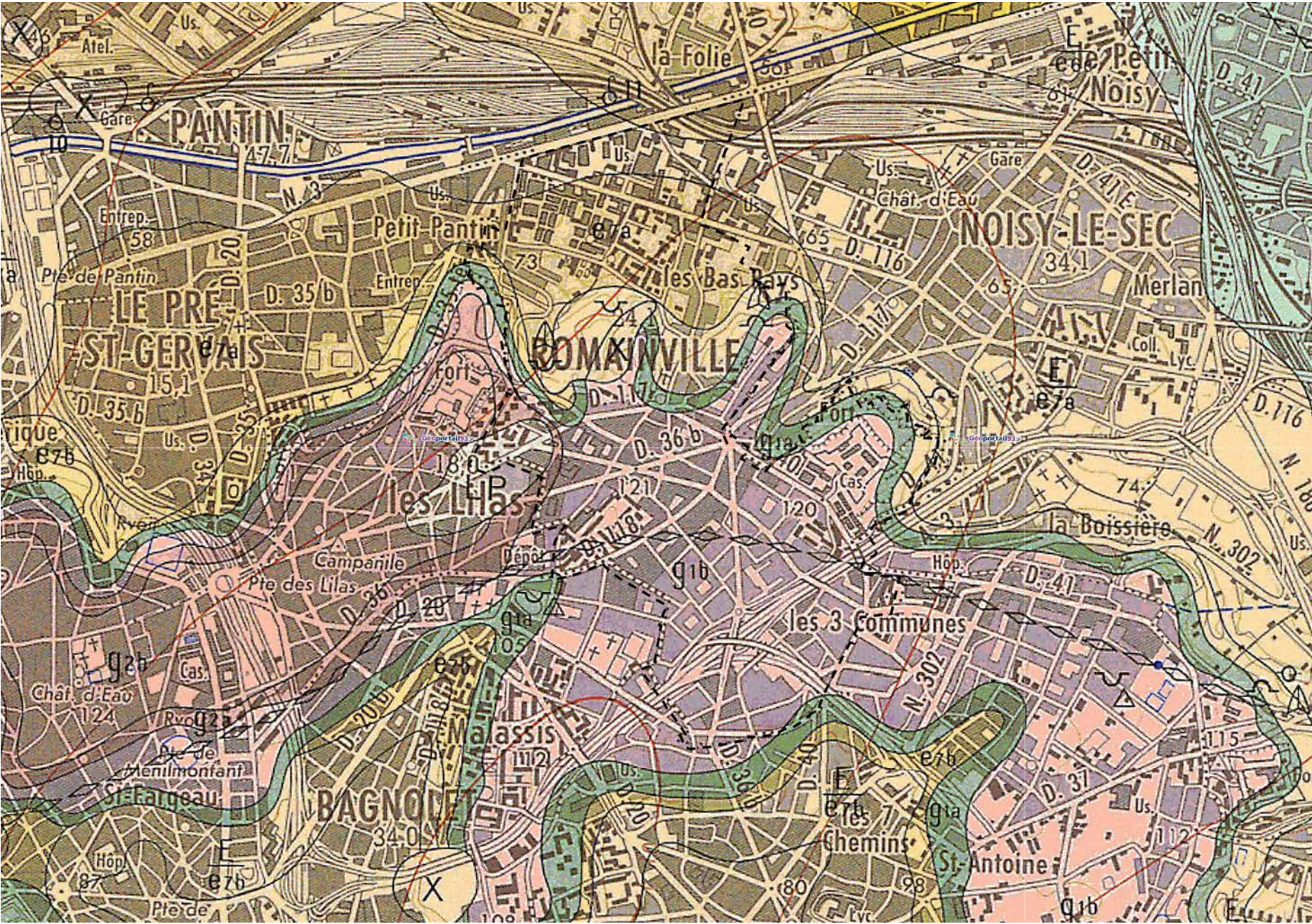
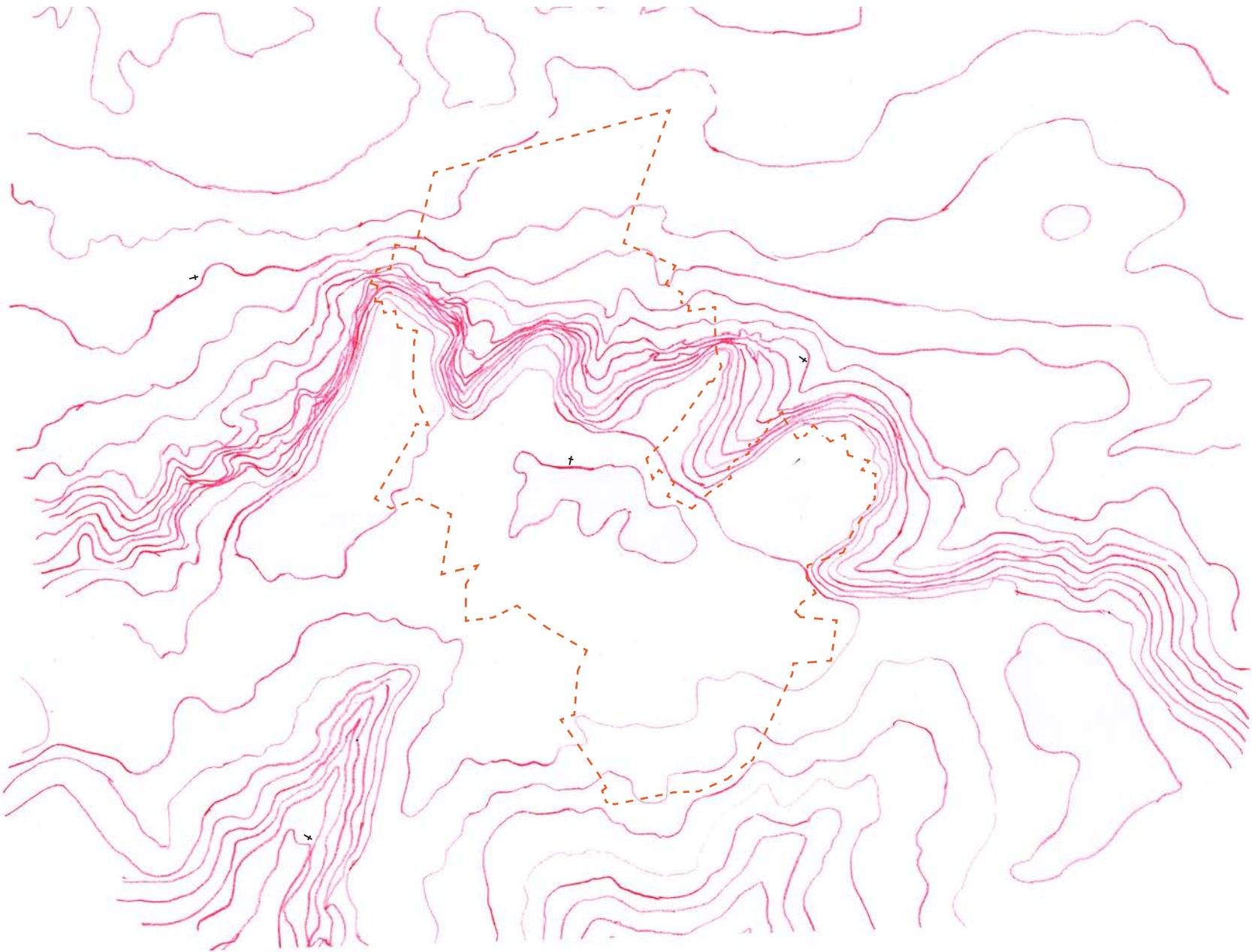
La commune s'est implantée sur un paysage avec une forte unité géologique. Sa position topographique remarquable est similaire à celle des quartiers des Buttes Chaumont, ou de la butte Montmartre, la structure en «doigts» du coteau favorisant les grands panoramas.

> L'ancien bourg de Romainville est sur une légère butte, au centre du plateau, en bord de coteau, ouvert vers la vue au nord sur la plaine Saint-Denis. Sur la même entité géologique que de la butte Montmartre (altitude 128ngf - Romainville 123ngf), cette organisation urbaine «en panorama vers le nord» est similaire à celle des quartiers du haut des Buttes Chaumont - quartier ouvert vers le nord avec le parc sur les anciennes carrières en contre-bas (altitudes quartier haut Buttes Chaumont 100ngf, et place des fêtes 114ngf)

> Une structure en «doigts» alliant replats en promontoires et vallons dégagés. Les replats en avancés ont été occupés par les forts et redoutes, pour des raisons de visibilité sur la plaine, puis transformés en grands équipements sportifs. Les vallons sont les lieux de passage «naturels», urbanisés aux endroits où les carrières n'ont pas été ouvertes.



1_schema d'organisation de la commune, en trois strates
2_Coupes des strates de Marnes et d'argiles du plateau et exploitation
3.Extrait de la carte des paysages de la région parisienne. Vue du plateau de Romainville et de la butte Montmartre - IAU/IF
4_Carte géologique de 1885

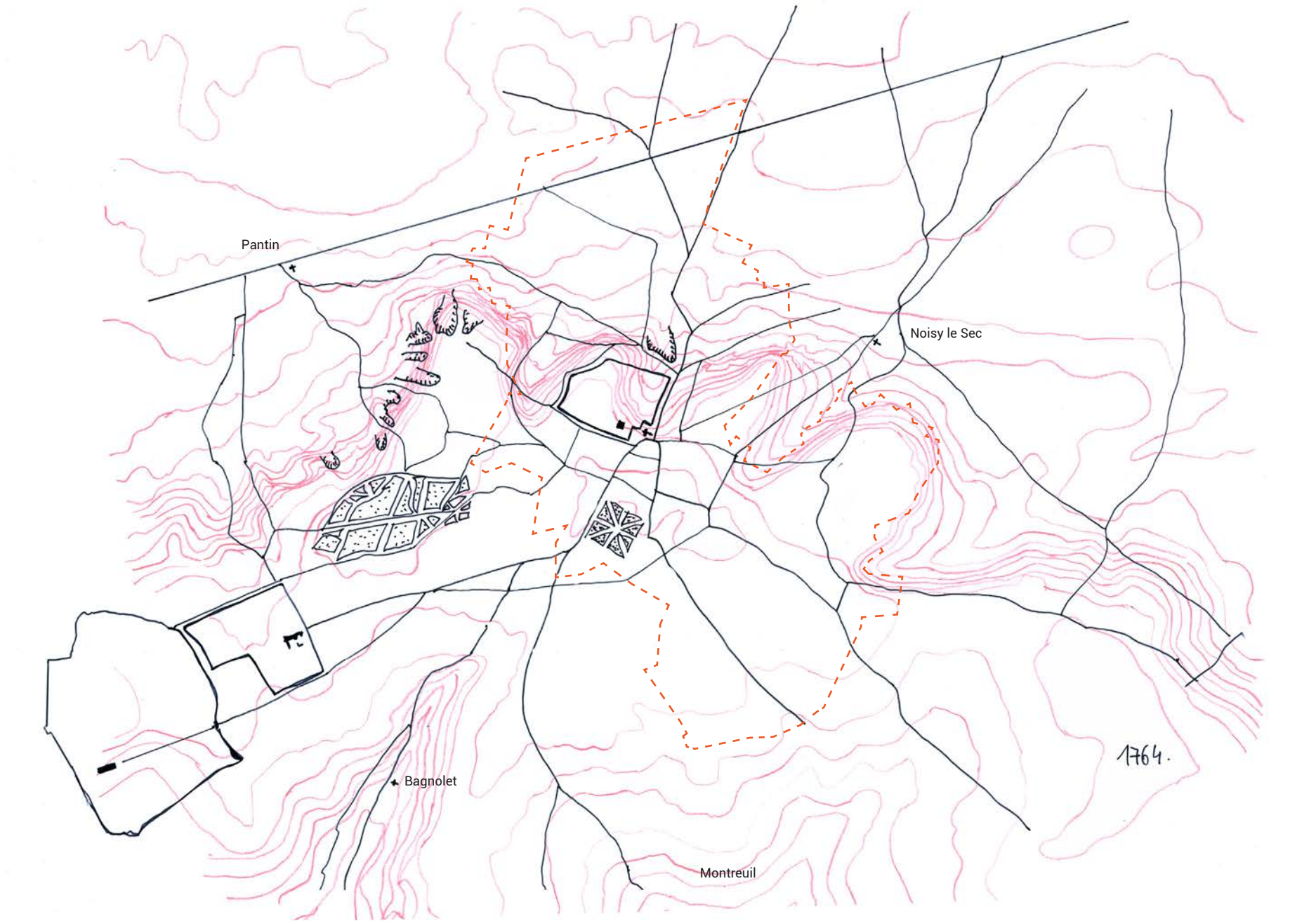
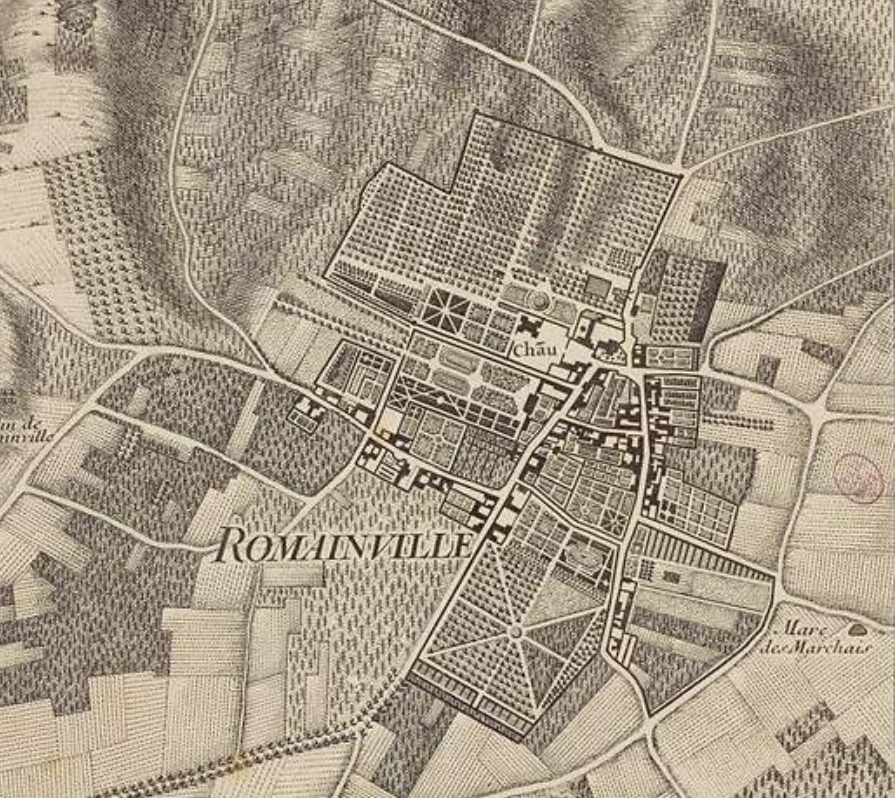


1.2 ÉVOLUTION HISTORIQUE

1774

Le bourg de Romainville est adossé à un grand domaine, au bord du plateau. Son paysage est ouvert (open-field) et s'organise en anneaux concentriques autour du village (champs et vignes) La trame viaire vernaculaire est très ramifiée et relie directement tous les bourgs voisins. On remarque les premières carrières exploitées sur la partie ouest.

- > Bourg implanté en rebord de plateau
- > maillage radial de voies, partant de l'église
- > 2 voies vernaculaires qui se rejoignent à l'église (actuelle rue gabriel Husson, puis rue de Benfleet, puis rue du général Gallieni, et rue de Paris puis rue Saint Germain)
- > De grandes descentes régulières par les vallons rejoignent les bourgs voisins
- > Le grand domaine du château de Romainville occupe un des redans du plateau
- > La parcelle carrée d'un bois (réserve de chasse?) à l'emplacement de l'actuelle cité Cachin
- > Un maillage de réserves boisées trame tout le plateau, et le bas-pays de manière radiale
- > Les carrières (plâtrières) sont déjà exploitées, limitées à la partie ouest de l'actuel coteau, au pied du fort de Romainville.

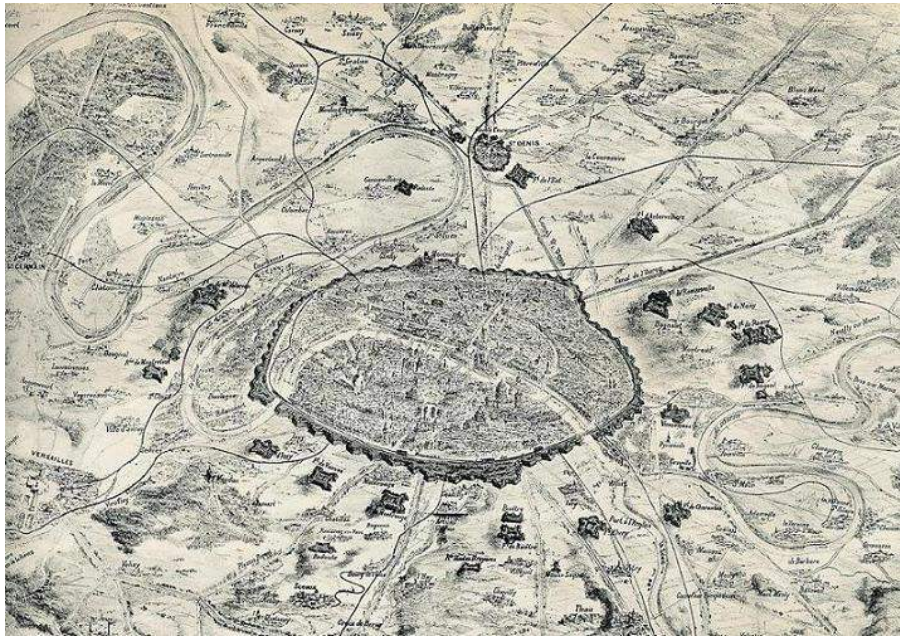


1.Extrait de la carte de l'abbé Delagrive -1740
2. Déjeuner de chasse du comte de Ségur devant le château de Romainville - Ecole Française du XVIIIe - Paris, Musée de la chasse et de la nature
3. Carte des Chasse du Roi avec limites de la commune de Romainville

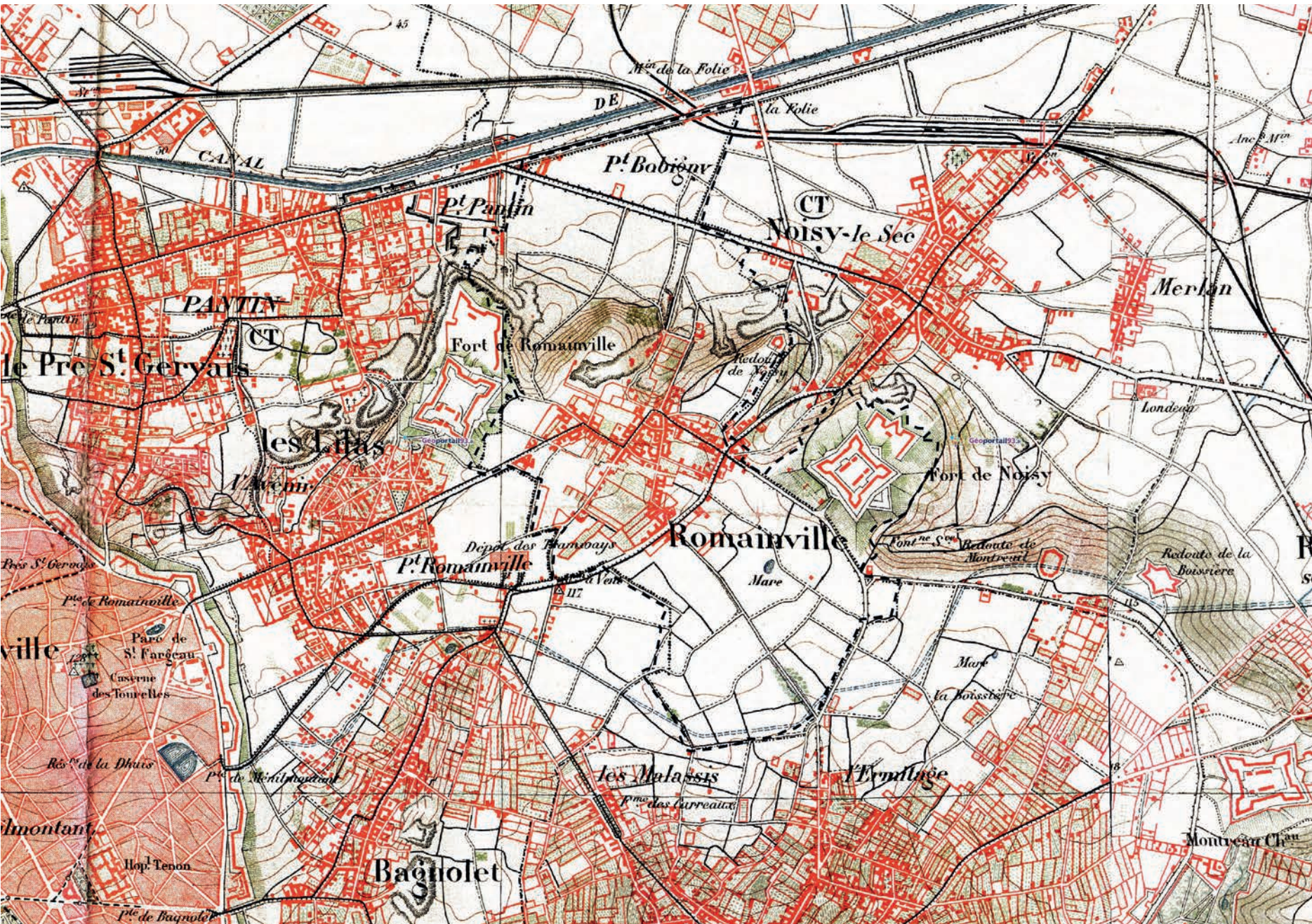
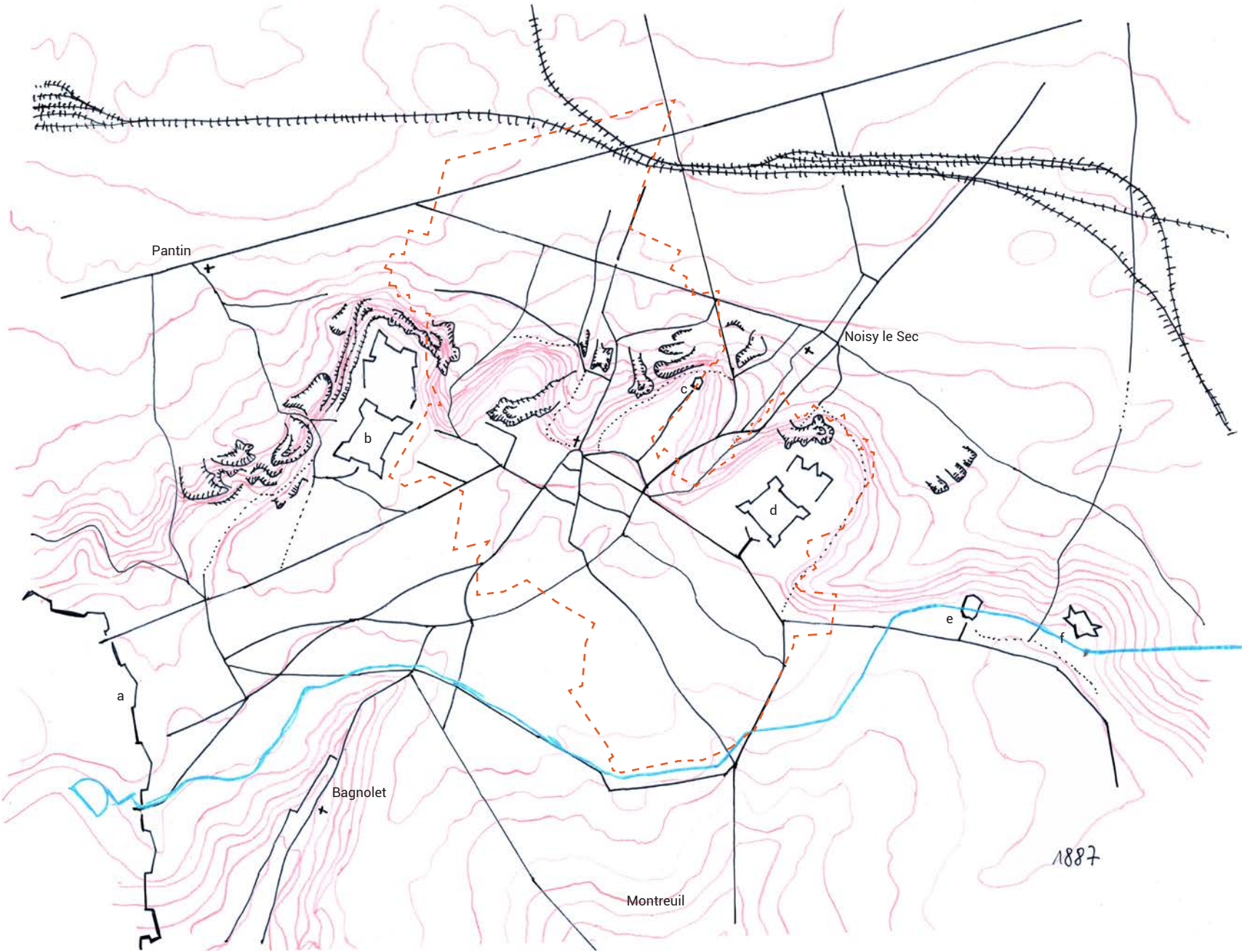
1887

Premiers grandes mutations du paysage de la commune : l'accès aux coteaux confisqué à la fois par le système défensif des forts et le développement des carrières. Néanmoins, le paysage reste ouvert et dégagé (les vignes, les parcelles de champs, et peu de bois) Au sud de la commune, une nouvelle voie est tracée pour la construction de l'aqueduc de la Dhuis.

- > Le vieux bourg est coupé du coteau (à l'ouest) par l'avancée des carrières
- De nouvelles voies directes coupant le parcellaire
- > Implantation du système de forts défensifs implanté en bord de coteau
- > La construction de l'aqueduc de la Dhuis, pour alimenter le réservoir de la Dhuis (actuel réservoir de Menilmontant)



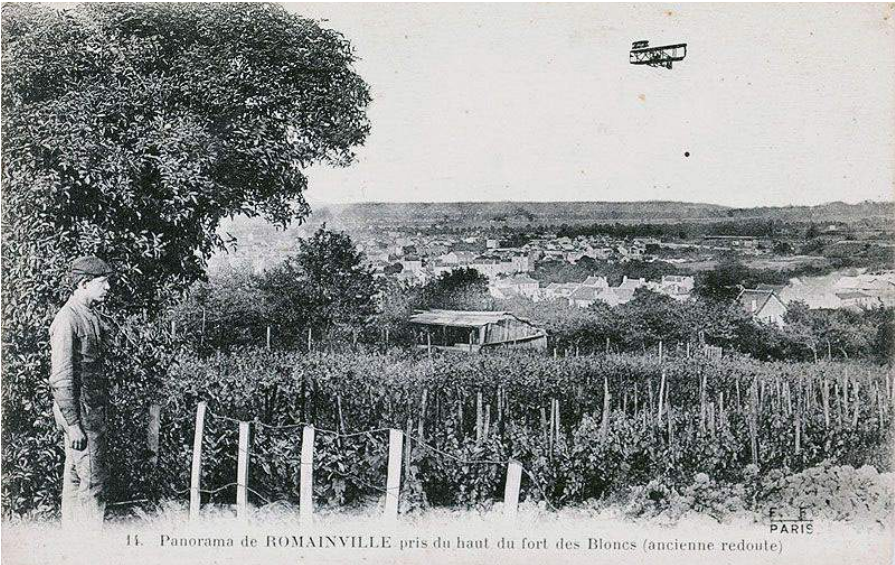
1. Le fort de Romainville et la vue vers la plaine
2. Cartographie des fortifications de Paris
3. Extrait de la carte d'état Major des environs de Paris (1818-1824) avec le percement de la nouvelle rue de Paris (actuelle rue de Paris - Avenue de Lenine) avant la construction des forts.
4. Cartes postales des glaisières et des carrières entamant le coteau de Romainville fin XIXe début du siècle
5. Esquisse pour la salle des mariages de la mairie de Romainville - paysage avec un coupe marchant - Enders - 1904
6. Ancien regard de l'aqueduc, rue de la Dhuis à Bagnolet



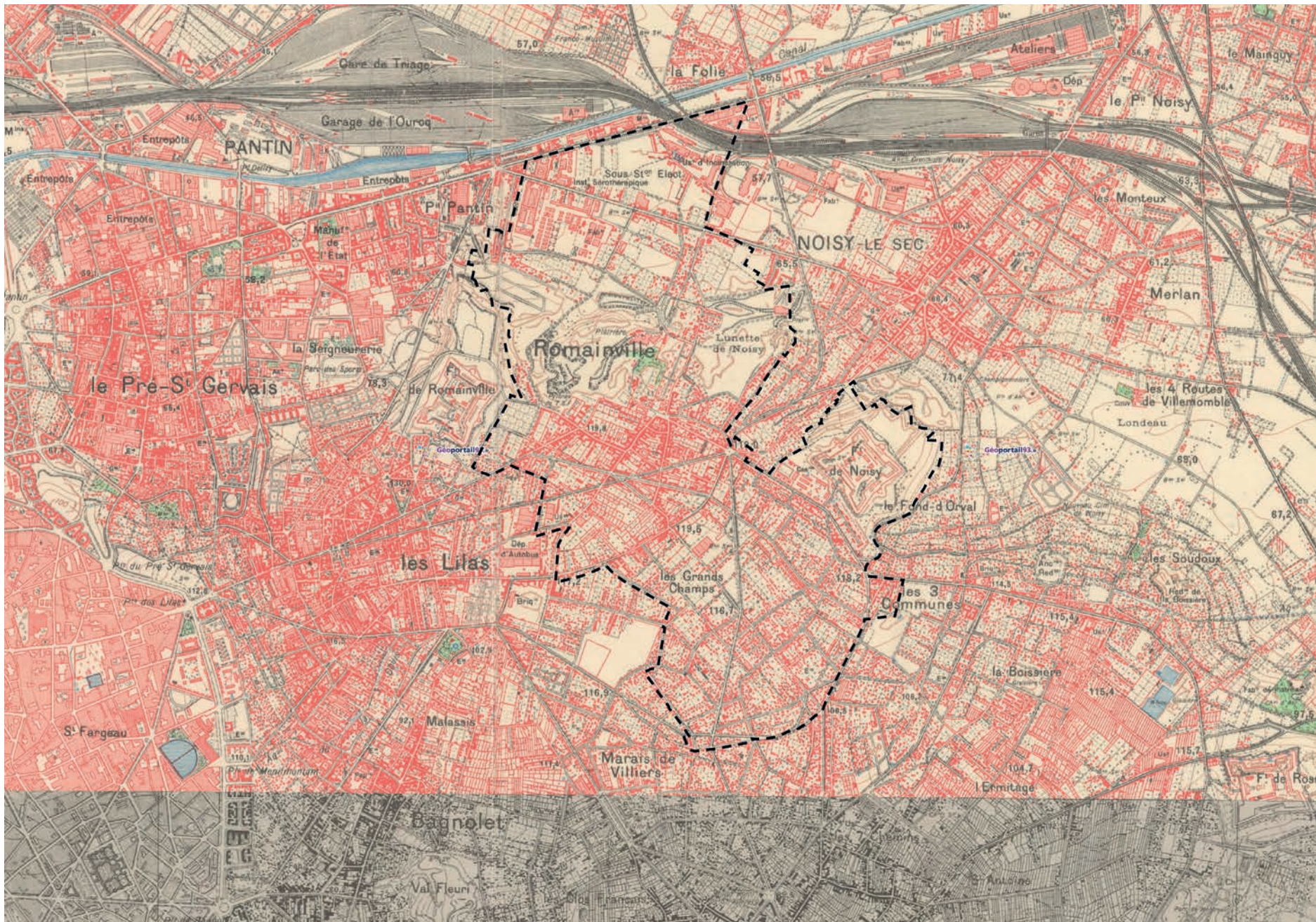
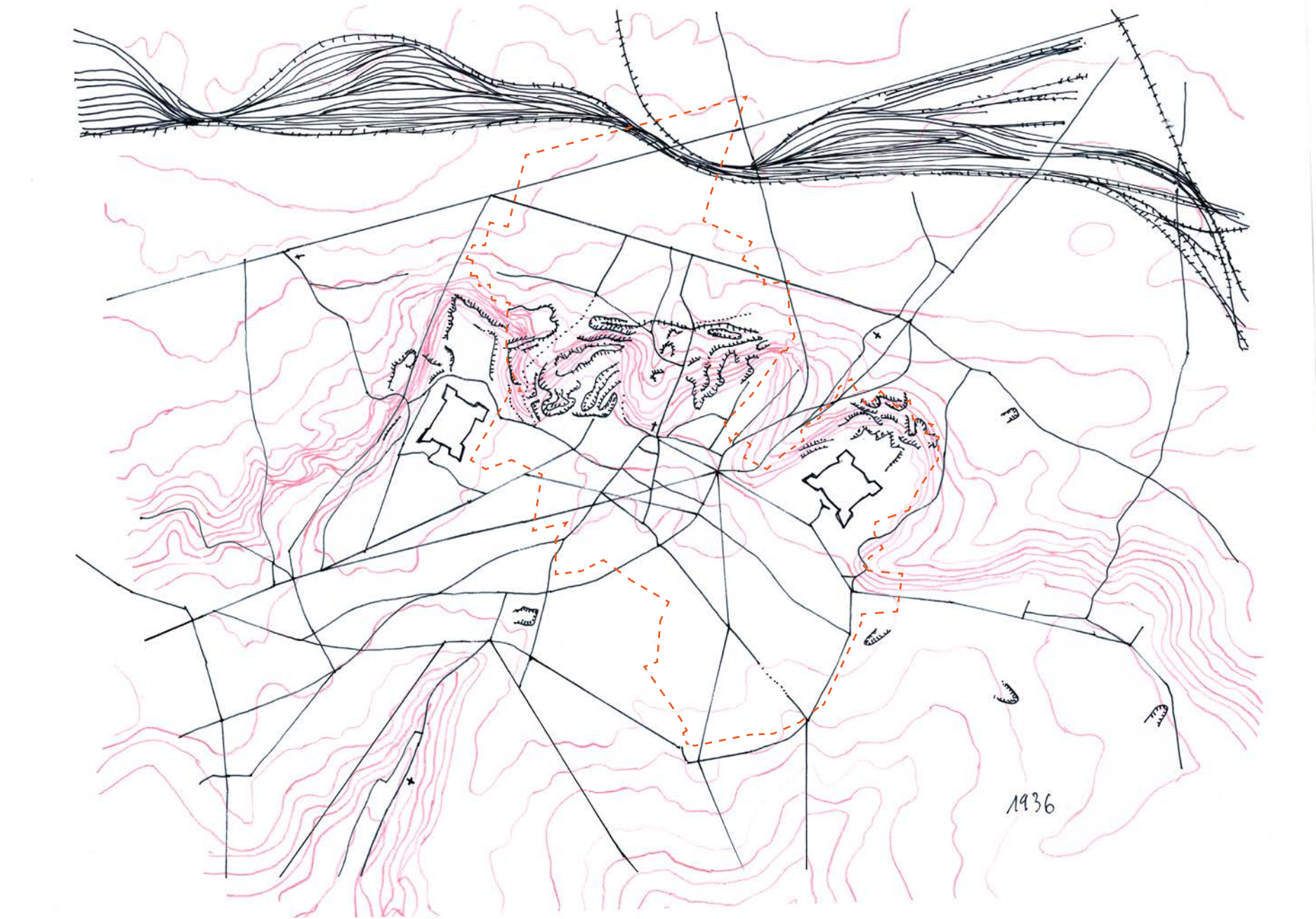
1936

Le morcellement du paysage de Romainville s'accroît avec l'extension des carrières, en même temps que l'urbanisation de type pavillonnaire se développe sur les anciennes parcelles agricoles.

- > Extension des carrières jusqu'au centre bourg (toute la partie Est de l'ancien bourg est coupé du coteau)
- > Développement du réseau ferré et des zones industrielles dans le bas pays (tournés vers le canal, la vf et la Nationale)
- > Percement des voies en étoile vers la place Carnot. Pour une nouvelle centralité de la commune.
- > Le Développement du tramway accompagne une urbanisation pavillonnaire revendiquant un «habitat à la campagne». Vignes, allées très plantées, promenades avec vues...



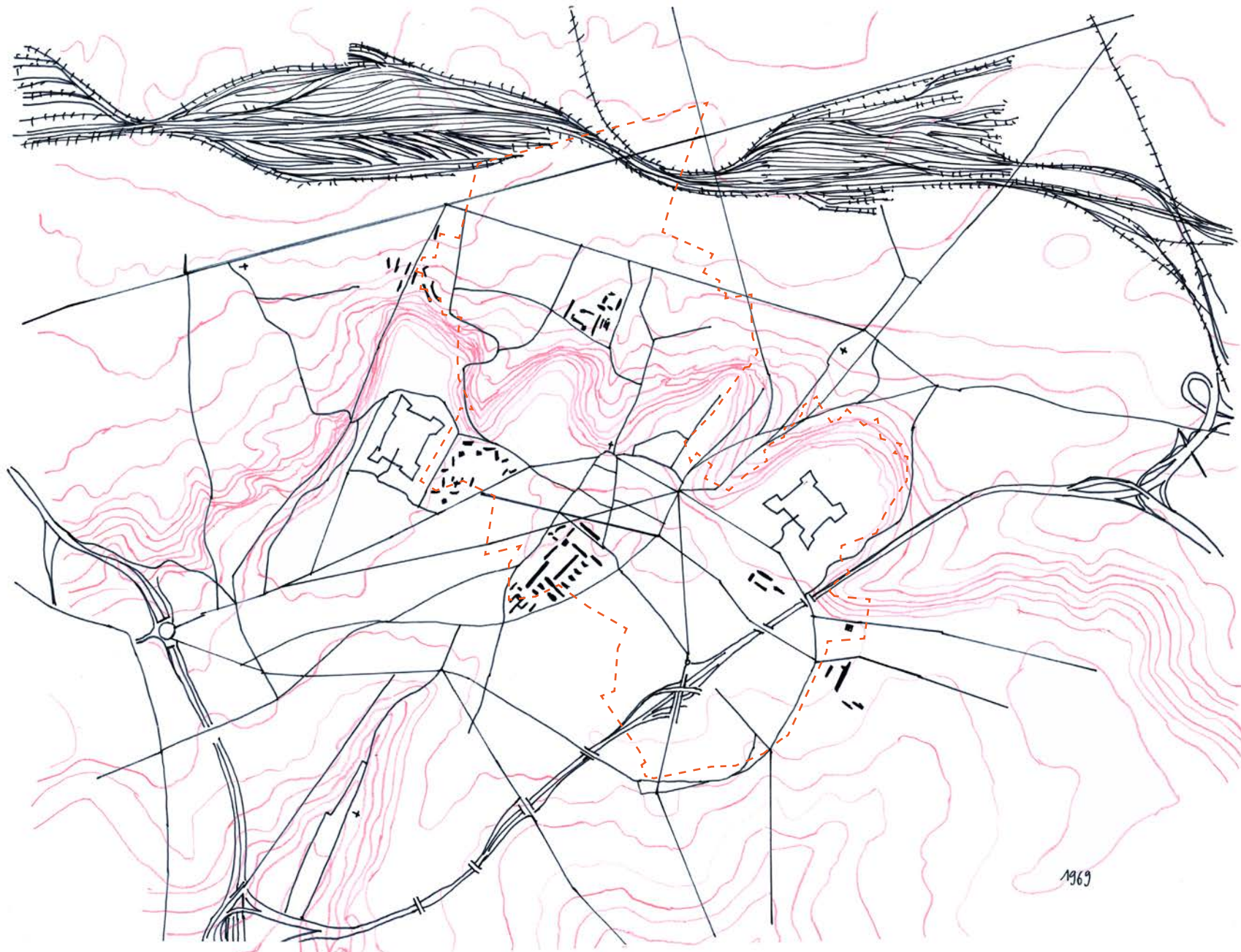
Cartes postales du début du siècle montrant le développement de la commune, tant du point de vue de l'habitat (rue plantées, tramway, panorama) que des carrières.



1969

La forme actuelle du paysage est en place. Le plateau et la commune sont coupés en deux par la construction de la tranchée de l'autoroute, et les dernières parcelles agricoles sont loties, avec la construction des grands ensembles

- > L'implantation des grandes cités et d'équipements dans les dernières parcelles exploitées.
- > Tout le maillage viaire et pavillonnaire des abords de l'autoroute est rompu. La relation à Montreuil et au reste du plateau est développée dans un logique routière.
- > Le secteur des grands champs et des trois communes est encore occupé par un petit pavillonnaire.



1_ photo aérienne des travaux de l'échangeur de l'autoroute - 1971. En arrière plan les cités Cachin puis Gagarine.
2_ Fresque-Plan de la cité Marcel Cachin
3_ Carte postale de Romainville des années 60

1.3 LA VILLE PALIMPSESTE

Depuis le bourg rural du XVIIIe siècle, le paysage de la commune s'est profondément embrouillé.

Au-delà du développement de son urbanisation, la commune a vu son territoire se morceler avec une incrémentation de tracés et d'occupations du territoire désordonnés, aux logiques souvent extra-communales.

Les carrières, les forts et redoutes, ainsi que l'autoroute, ont contribué à couper l'ancien bourg et le territoire de la commune de ses bords, rendant illisible l'entité géographique singulière qui caractérise la commune.

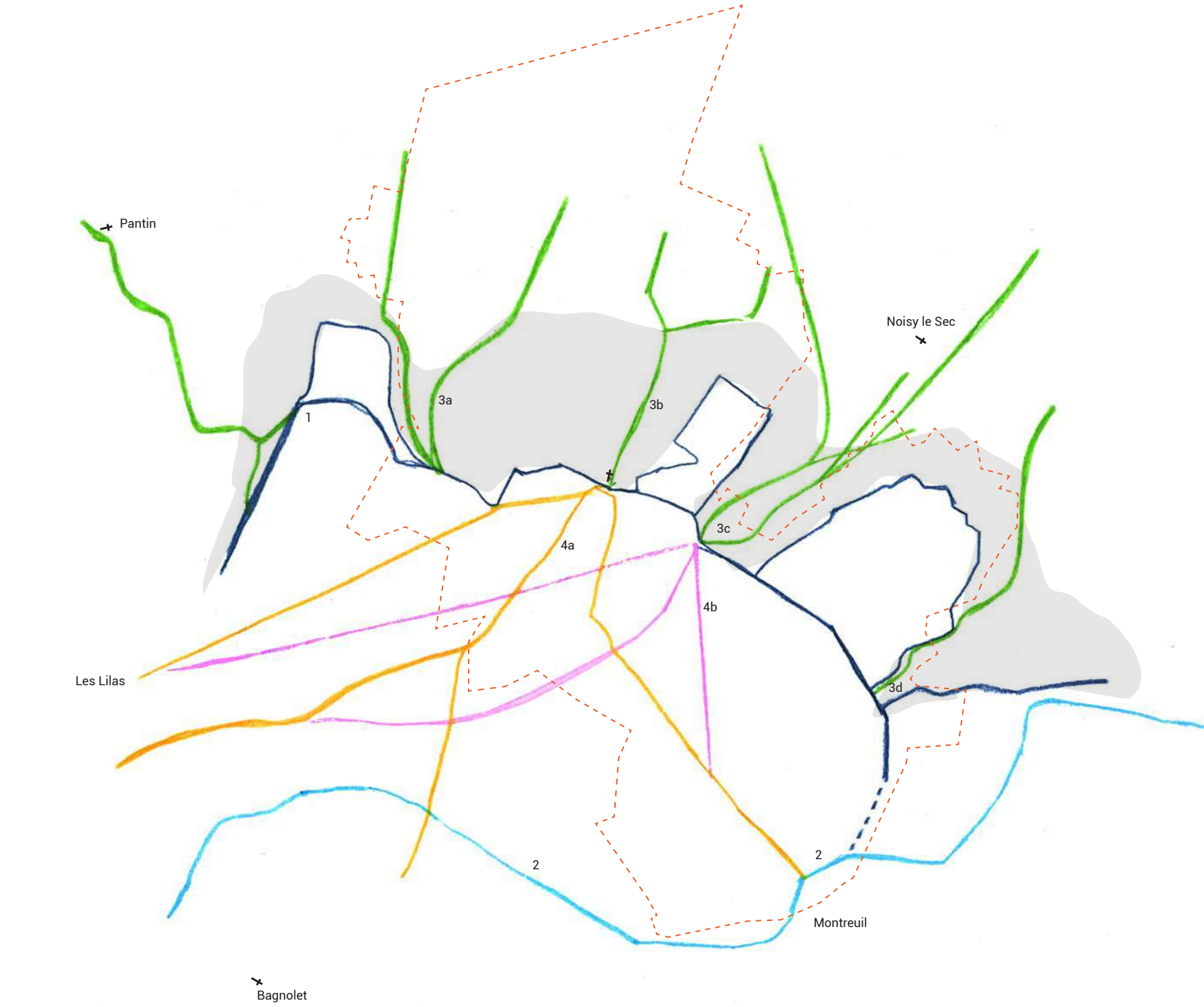
Néanmoins, en se promenant dans les rues de la commune, on distingue encore clairement toutes les strates de ces époques. Plutôt que d'effacer les traces des occupation successives, elles se sont superposées et coexistent.

Les rues de l'ancien bourg croisent les voies en étoile qui filent vers la place Carnot, on peut cheminer sur des sentes qui traversent les anciens champs devenus cités, ou se promener sur un chemin qui dévale depuis plusieurs siècles le coteau vers le bas pays.

Ce paysage-palimpseste est ainsi l'identité de la commune. Le paysage et la topographie de Romainville pourraient être remis en valeur en s'appuyant sur ce passé, en mettant en exergue un certain nombre de voies majeures, issues des évolutions successives.



1_ vue depuis la sente du camp. La profondeur d'un des îlots du plateau et l'empilement des époques: la sente issue du maillage agricole, le pavillon du début du siècle et l'immeuble d'habitation des années 70.
2_capture d'écran streetview des grandes voies anciennes.



On distingue 3 grands ensembles de voies
La boucle de voies autour du plateau
1 - Promenade du parc des hauteurs
2 - Route de l'ancien aqueduc de la Dhuie
Les grandes descentes du coteau
3a - Sentiers de la corniche des Forts
3b - La rue du cimetière
3c - Les chemins vers Noisy le sec
3d - La route du Fort de Noisy
Les routes du plateau
4a - Les voies de l'ancien bourg
4b - Les voies en étoile de la place Carnot



vue du bois des coteau deuis le parc Municipal
et le grand alignement de peupliers

2. LE PAYSAGE ENVIRONNEMENTAL

environnement et paysage perçu

Cette seconde partie analyse plus précisément le paysage actuel de la commune, son rôle environnemental et sa perception par les habitants.

Quelles sont les grandes entités paysagères de la commune ?
Quels services environnementaux rendent-elles à la ville ?
Quels biotopes et continuités trouve-t-on ici ?
Quels sont les « pépites », petits lieux remarquables du quotidien des Romainvillois ?

Cette partie « pépites » sera complétée après le travail de concertation (lors du forum de rentrée), avec un cahier des pépites : recueil de lieux, intimes ou extravertis, minuscules ou grandioses, aimés par les Romainvillois.

2.1 LES ENTITÉS DE PAYSAGE

LE BOIS DU COTEAU
une ressource peu accessible

Un corridor écologique et des ruptures
La forêt spontanée qui s'est développée sur les anciennes carrières est devenue un corridor boisé extrêmement précieux dans cette partie de la ceinture parisienne très urbanisée et très minérale. Au delà de l'urbanisation, la continuité de ce corridor boisé est rompu par l'aménagement devenu minéral de certains équipements publics (le cimetière, ou le terrain synthétique du stade municipal) .

Un espace vert peu accessible
Malgré l'aménagement récent du parc de la Corniche, l'ensemble du coteau boisé reste peu accessible. D'abord du fait de l'instabilité des anciennes carrières, mais aussi du fait de la privatisation de ses lisières (toutes les constructions privées de l'avenue Paul vaillant couturier), ou des grandes emprises militaires fermées. Les accès aux espaces publics du coteau sont en outre très confidentiels ou peu accessibles à tous.

Un rôle climatique majeur
La continuité et l'entendue de ce boisement spontané ont un rôle rafraichissant remarquable pour les quartiers limitrophes.

Un parc des carrières
Au delà des forts, l'identité du coteau et son modelé topographique sont très fortement issus du réseau de carrières. Tous les accès par le bas pays en gardent fortement la trace.



Classe ICU de jour

- Effet rafraichissant
- Effet d'ICU faible
- Effet d'ICU moyen
- Effet d'ICU fort
- Espace non compris dans l'analyse

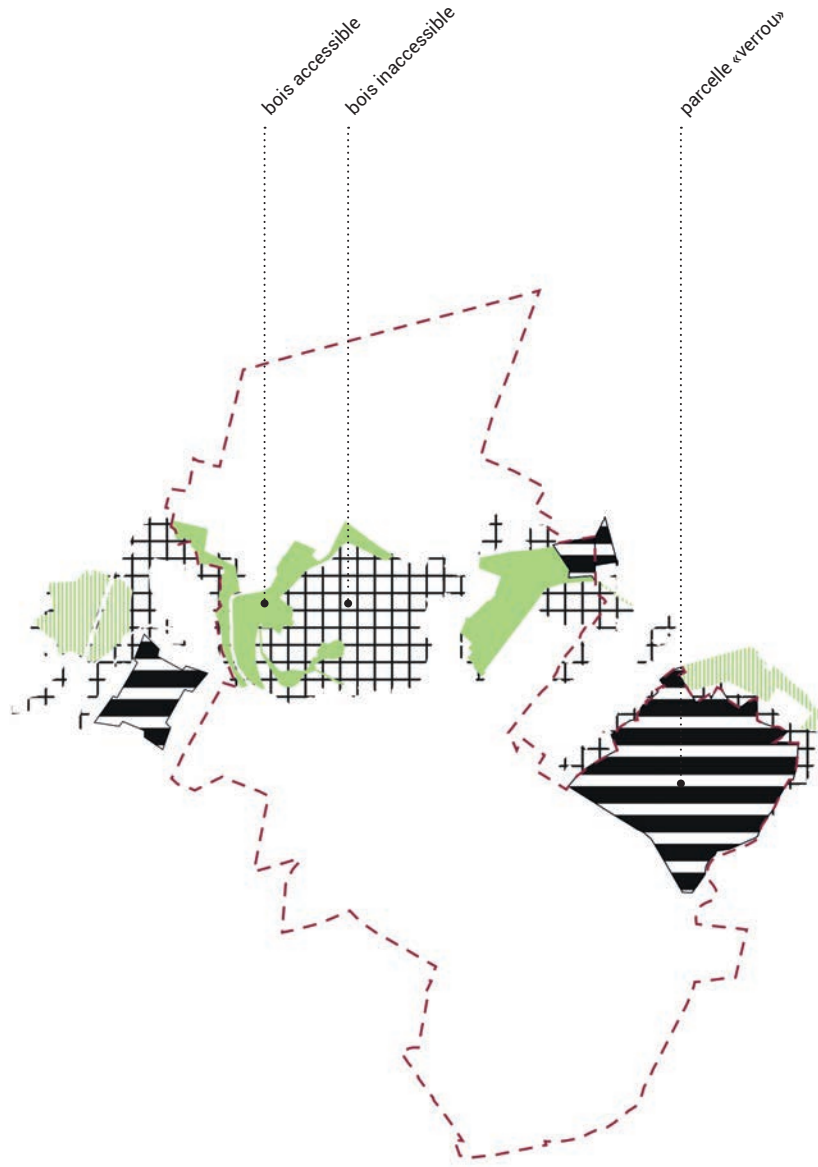


Classe ICU de nuit

- Effet rafraichissant
- Effet d'ICU faible
- Effet d'ICU moyen
- Effet d'ICU fort
- Espace non compris dans l'analyse



Corridor boisé du coteau



Parcelles «verrou» et bois inaccessibles

1_vue du coteau depuis le parc municipal
2_nouveau Parc de la Corniche
3_vue du dégagement depuis la rue Vassou
4_rue Maneyrol, probablement ancien accès à l'une des carrières
5_Allée du belvédère, bloquée par l'installation de la cour de la crèche
6_vue du coteau depuis Noisy le Sec
7_corridor écologique - source PLUI
8 et 9_Carte des îlots de Chaleur Jour et Nuit - source PLUI

LE MAILLAGE AGRI-
COLE DU PLATEAU

*l'héritage d'un maillage dis-
continu, entre fines lanières
privées et grandes parcelles
des cités et des équipements*

Un riche maillage en lanières

Issu du passé agricole, un
maillage très dense de par-
celles en long irrigue les
quartiers du plateau. Elles
contrastent avec les grandes
parcelles occupées par les ci-
tés du XX^{ème} siècle et les équi-
pements publics (écoles,...).

Une gamme de voies pié-
tonnes ou semi-piétonnes
singulière : les sentes et villas

Cette gamme de petites rues
peu passantes, donnant sur les
jardins des maisons, confère
calme et atmosphère singu-
lière à ces quartiers. En partie
privées, ces voies sont souvent
très minérales et en relatif
mauvais état.

Le rôle environnemental des
jardins privés

Le maillage fin résidentiel des
jardins privés joue un rôle très
fort dans la présence et la
perception du végétal depuis
l'espace public. Les clôtures
plantées, les grimpantes par-
fumées sur une façade, ou de
beaux arbres dépassant d'un
mur accompagnent agréable-
ment les rues.



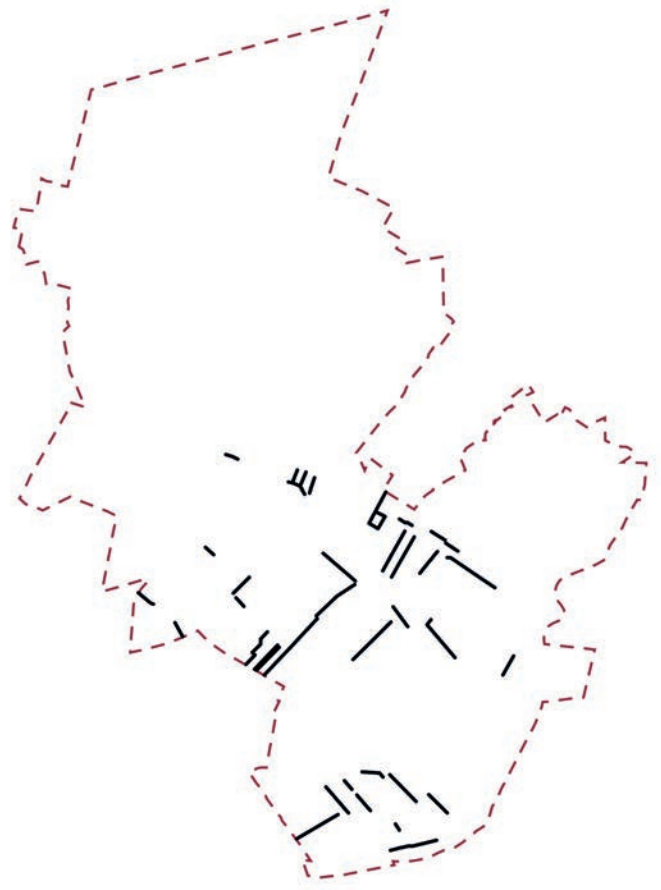
Classe ICU de nuit
EPIet raffraichissant
EPIet d'ICU faible
EPIet d'ICU moyen
EPIet d'ICU fort
Espace non compris dans l'analyse



- 1_sente Simone, et ses deux bords poreux
- 2_tilleul dépassant sur le rue Alexandre Dumas
- 3_vue aérienne du parcellaire en lanières
- 4_Carte des îlots de Chaleur Nuit - source PLUI
- 5_Rue surdimensionnée Pierre Curie
- 6_Rue des Bleuets, similaire aux villas



Parcellaire en bande et parcelles en rupture



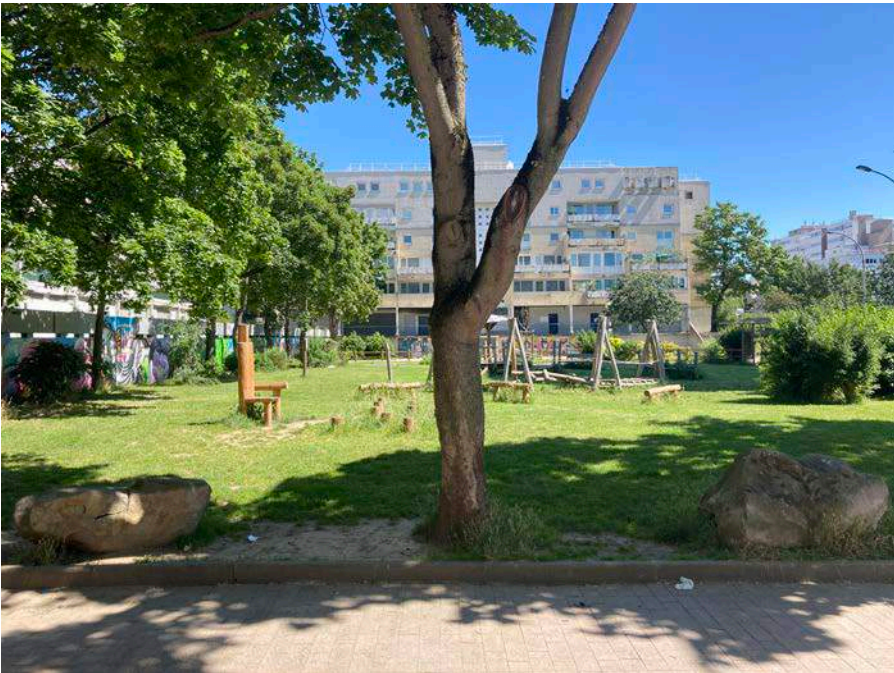
La riche palette de sentes, allées et villas

Des grandes parcelles en rupture avec la structure historique
Les grands équipements et les cités du XXe siècle rompent l'unité parcellaire du plateau par leur échelle et par leur organisation introvertie.

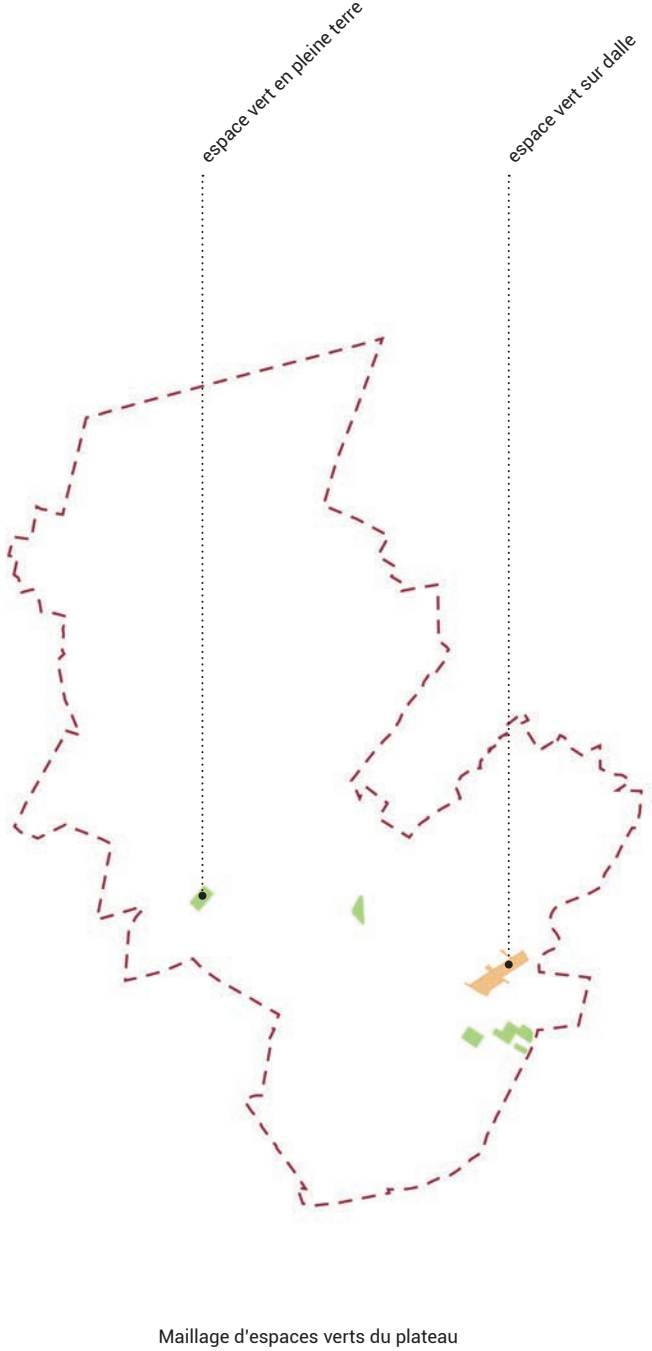
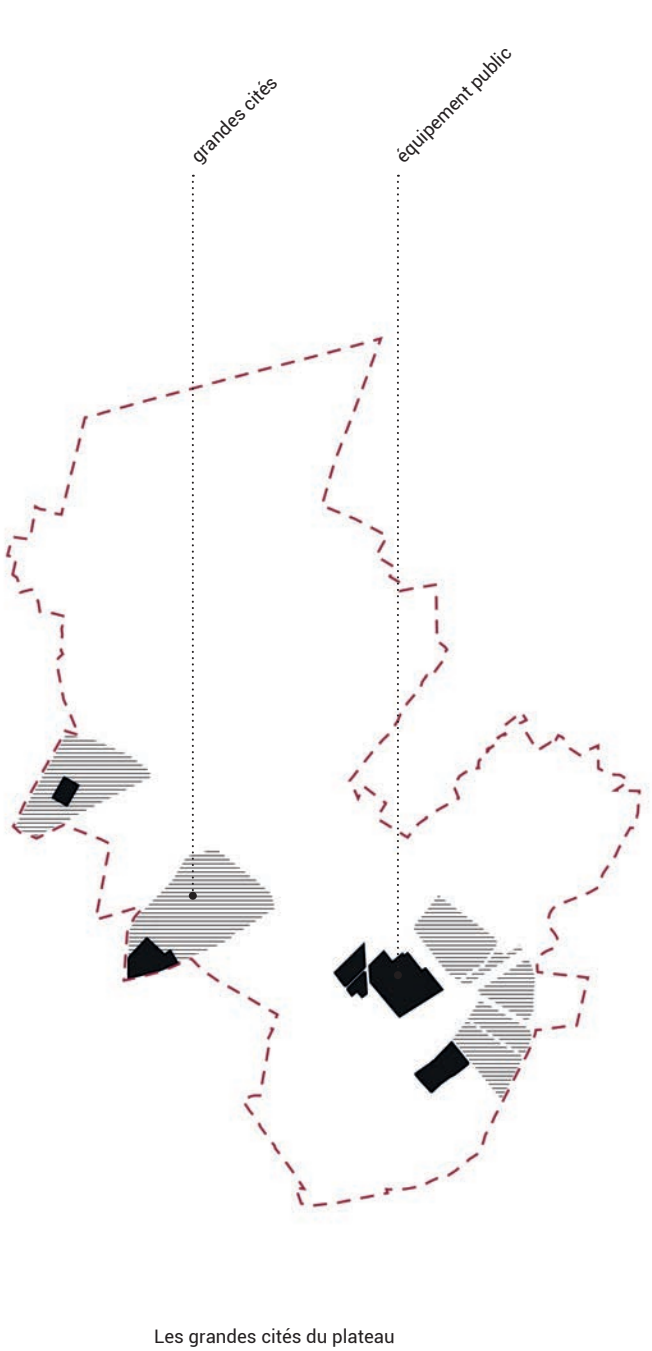
Des grandes cités spacieuses mais difficiles d'accès
Les grandes cités du plateau, alors qu'elles bénéficient de larges espaces verts piétonniers, sont souvent perçues comme peu traversables et introverties (façade arrière sur rue, entrées confidentielles ou encombrées...). En outre leurs voiries sont souvent surdimensionnées et les sols très scellés.

Les grands équipement introvertis et des abords très minéraux
Les cours, parvis et abords des équipements forment de grandes emprises dans la ville. Souvent très minéraux, les abords, très encombrés, aux clôtures disparates, ne jouent pas efficacement leur rôle de petits espace public de proximité.

Peu de densité plantée et des sols scellés sur tous les espaces publics du plateau
Au-delà du peu de densité de places, squares ou jardins publics, les rues et voies sont assez peu plantées.



- 1_nouvelle aire de jeu en bois de Chemin vert
- 2_limite peu qualitative de l'école Chaplin
- 3_Parvis minéral de la maternelle cachin
- 4_grand parking de la cité Oradour sur Glane
- 5.Entrée remarquable mais encombrée de Chemin vert
- 6_Petits fruitiers sur l'allée piétonne de Cachin



LE CORRIDOR DE
L'AUTOROUTE
une rupture verte

Un rôle environnemental para-
doxal

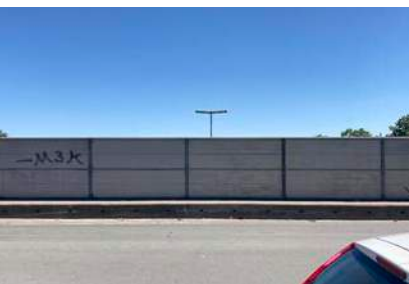
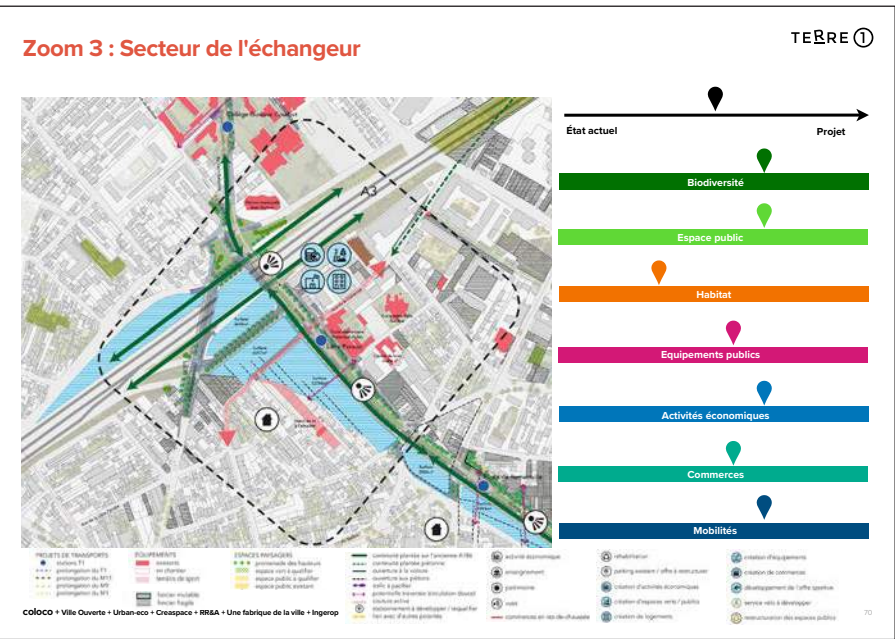
A la fois corridor de biodiversité grâce à ses talus boisés continus, l'A3 est source de pollution de l'air et de grandes nuisances sonores. Le grand dégagement qu'il offre depuis les ponts qui le traversent donnent un accès agréable à l'horizon.

Une rupture

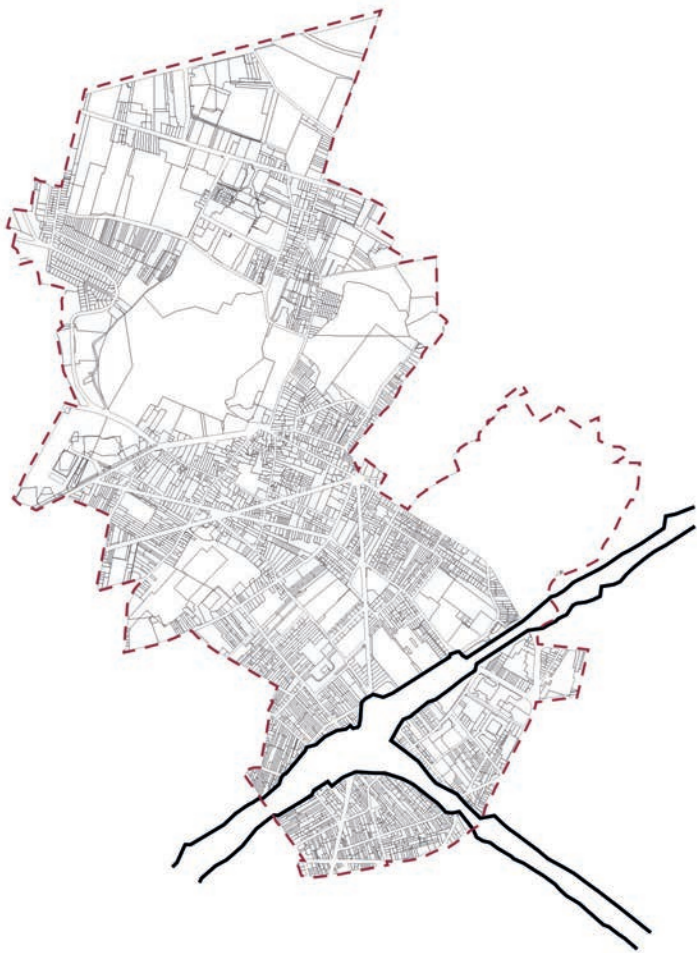
Tout le fin maillage parcellaire et viaire du plateau a été coupé par la tranchée de l'autoroute, formant des quartiers en impasse derrière le mur antibruit. Le projet du nouveau parc Simone Veil sur la dalle de l'autoroute, malgré ses larges plantation arbustives, reste très minéral et forme une rupture dans le corridor boisé.

Un lieu en mouvement

L'aménagement du T1 et surtout des parcelles issues de la reconfiguration de l'ancien échangeur de la desserte de Montreuil, en font un lieu-clé de mutation de paysage du plateau.



- 1_capture d'écran Streetview, sur le pont du bld Edouard Branly
- 2_vue du dégagement issu de la démolition de la bretelle de Montreuil
- 3_carte des nuisances sonores - source PLUI
- 4_Mur antibruit rue de la Proletarienne
- 5.Extrait de l'étude sur les délaissés du T1 - équipe Coloco
- 6_Dalle minérale au sud du parc Simone Veil
- 7_vue bouchée sur l'autoroute depuis l'entrée nord du parc Simone Veil



Une rupture dans le tissu urbain



Un corridor vert



L'ANCIEN BOURG
EN BELVEDÈRE
un centre tourné vers la vue

Un faisceau de voies tourné vers le Belvédère sur la plaine nord

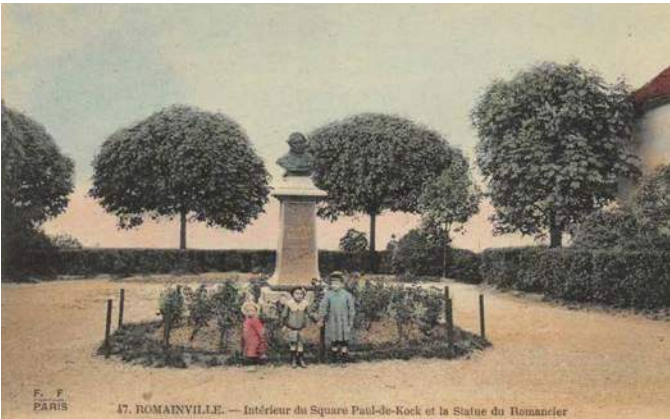
Les deux grandes voies anciennes (rue de Paris et rue Gabriel Husson) viennent du plateau et se rejoignent à l'église, implantée à l'inflexion d'un vallon (rue Paul de Kock) Les façades alignées des anciennes fermes et petits commerces guident le cheminement et cadrent la vue vers l'ouverture.

Une organisation très minérale et très routière

Du fait de la pression routière et malgré un réaménagement relativement récent, la morphologie des rues reste très minérale et dictée par la voirie (potelets, tracés, pare-roue, mâts...).

Une végétalisation hors sol offrant un faible intérêt environnemental

Selon la même logique, les massifs, parfois très agréablement plantés, dépendent du tracé routier. Sur ces rues très encombrées et très minérales, ces plantations hors sol offrent peu d'intérêt environnemental et entravent parfois les cheminements.



- 1_rue de Paris débouchant sur l'église
- 2_vue sur le coteau vers le parc municipal
- 3_bacs de plantation rue de Paris
- 4 et 6_vues anciennes du square Paul de Kock
- 5_allée de tilleuls, accroche de la promenade des hauteurs derrière la mairie
- 7_Large voirie et vue bouchée de la nouvelle place de la mairie.



Une structure bâtie compacte et structurée



Une organisation parcellaire orientée vers la vue

LE PIED DU COTEAU
INDUSTRIEL
un quartier imperméable

Une architecture industrielle remarquable, de grandes percées vers le coteau

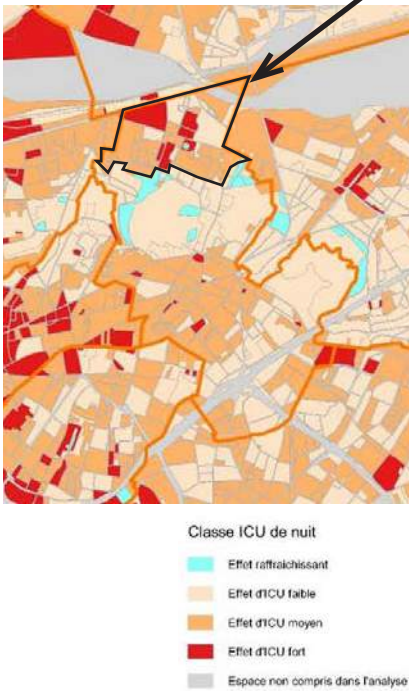
Ce quartier en pied de coteau, organisé autour du grand axe de l'avenue Gaston Roussel, est marqué par la présence d'un beau patrimoine industriel (bâtiment monumentaux, murs d'enceinte, grands espaces...). Par leur échelle et leur implantation, ils soulignent souvent de grandes percées vers le coteau boisé.

Un impact environnemental négatif

Néanmoins, du fait de leur destination industrielle, la grande majorité des sols a été scellé, et peu de plantations sont présentes. Imperméable, emmagasinant la chaleur, ce quartier a un impact environnemental particulièrement négatif.

Une grande mutation en cours

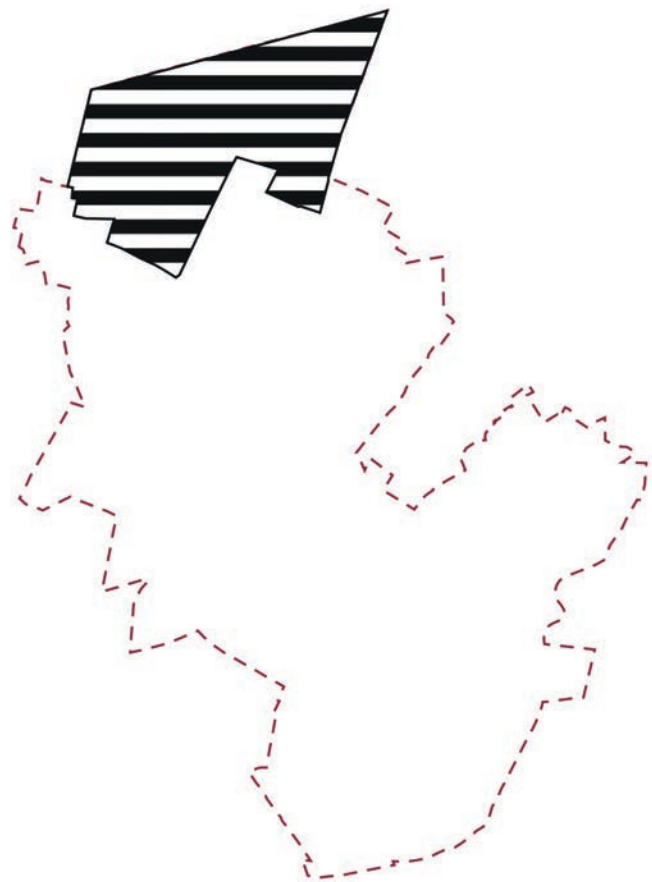
La quasi-totalité du quartier est comprise dans le périmètre de la ZAC de l'horloge, actuellement en cours de redéfinition. Logements et nouvelle densité, maillage vert, désimperméabilisation des sols, réseau d'espaces publics vont durablement transformer le quartier.



- 1_Axe minéral de l'avenue Gaston Roussel
- 2_Percée le long de la place du complexe Paddock
- 3_Entrée remarquable des anciennes usines sur l'avenue Gaston Roussel
- 4_Allée traversant Est-Ensemble et Biocitech, dans l'axe de la rue de la Commune de Paris
- 5_Carte des îlots de Chaleur Nuit - source PLUI
- 6_Nouvel aménagement FIMINCO et trottoir minéral
- 7_Accès en impasse vers la place André Leonet



Le bâti industriel dans le Bas-Pays



Périmètre de la ZAC de l'horloge

2.2 BIOTOPES ET ESPACES VERTS

L'analyse des biotopes et du maillage d'espaces verts sur la commune abouti aussi au constat d'un grand déséquilibre sur son territoire. Les continuités à renforcer et créer sont des enjeux bien identifiés dans les schémas d'orientation urbaines d'Est-Ensemble, mais le rééquilibrage de la trame sur le plateau peu abordé.

Une gamme de biotopes assez restreinte, principalement situés dans le bois du coteau.

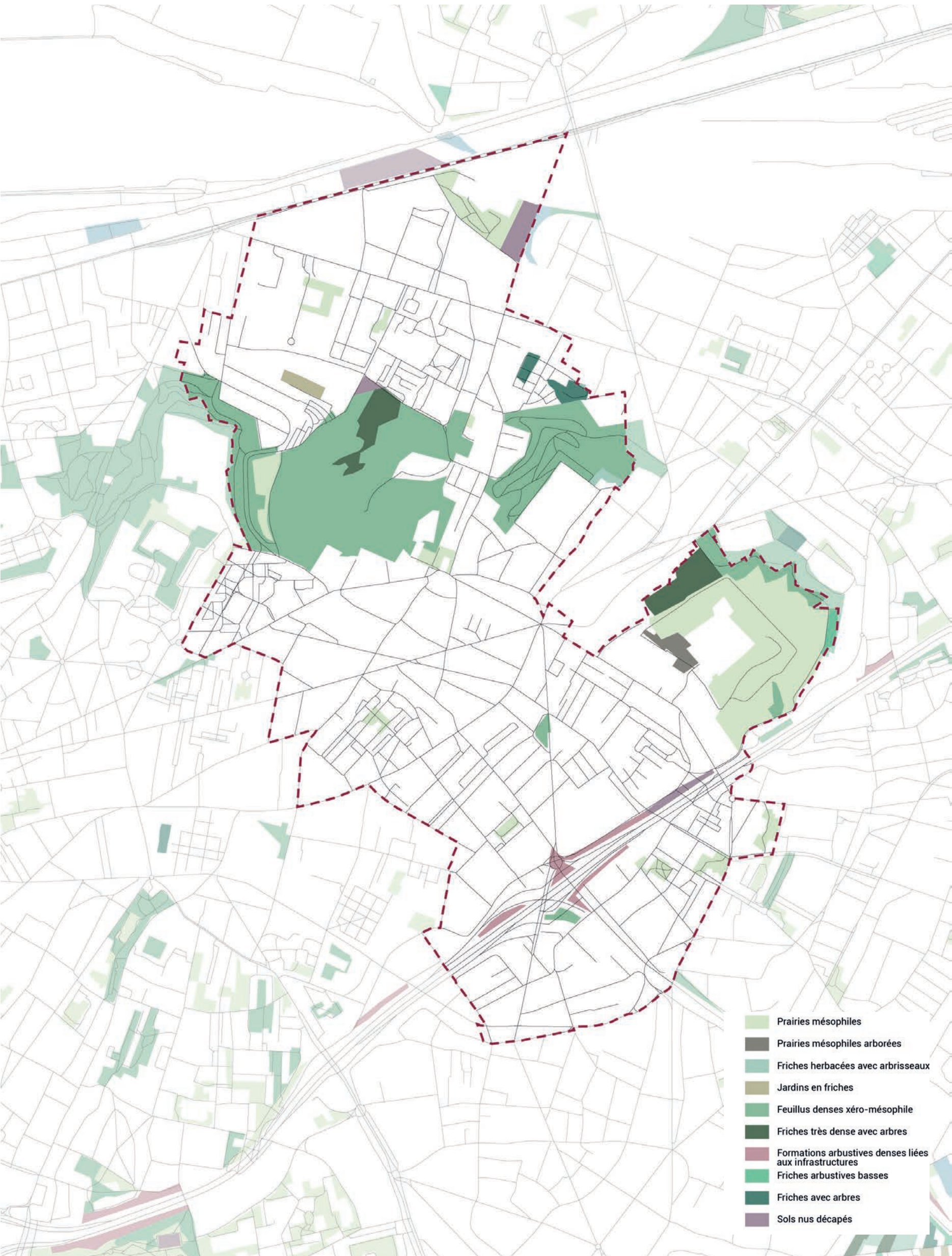
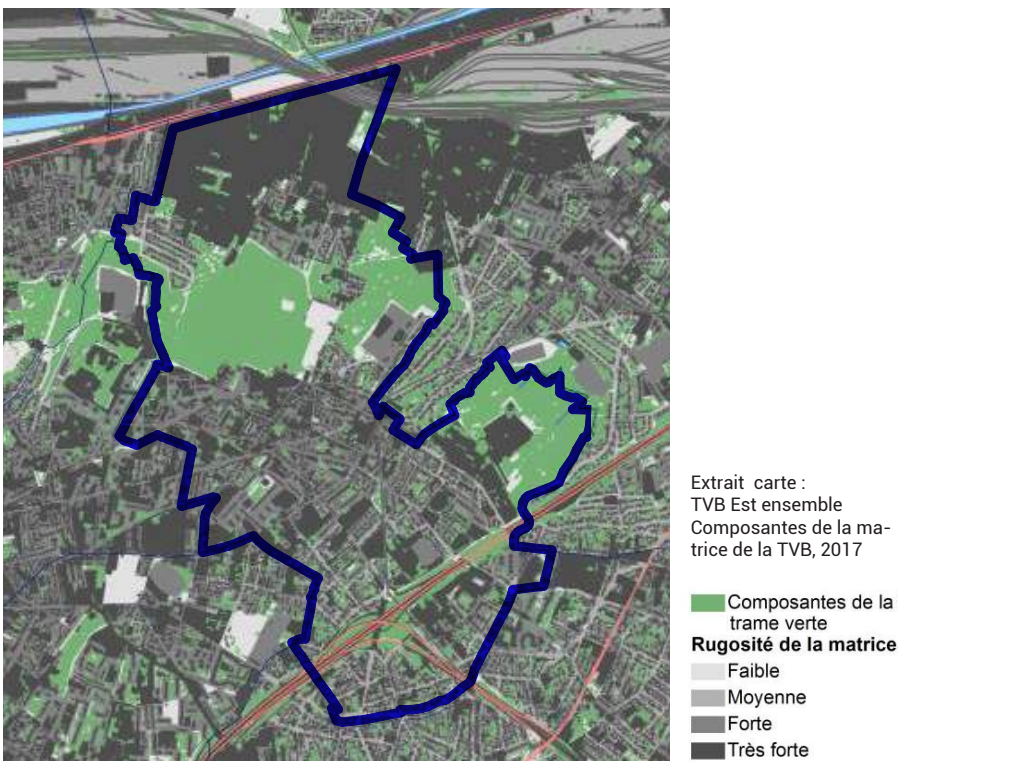
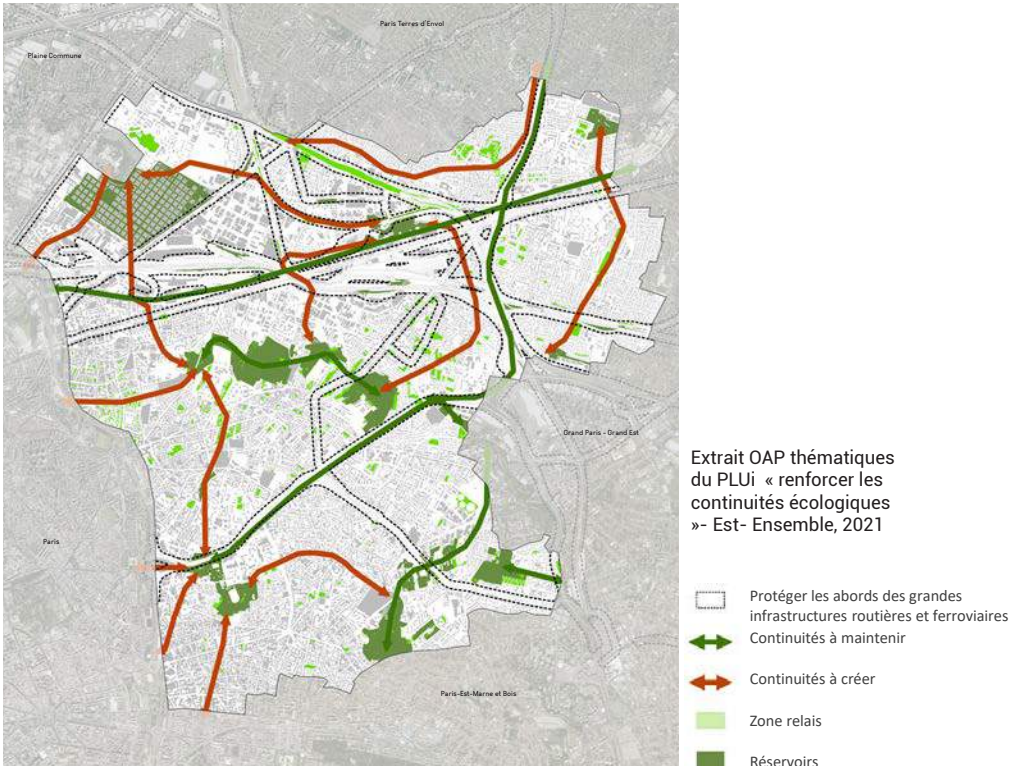
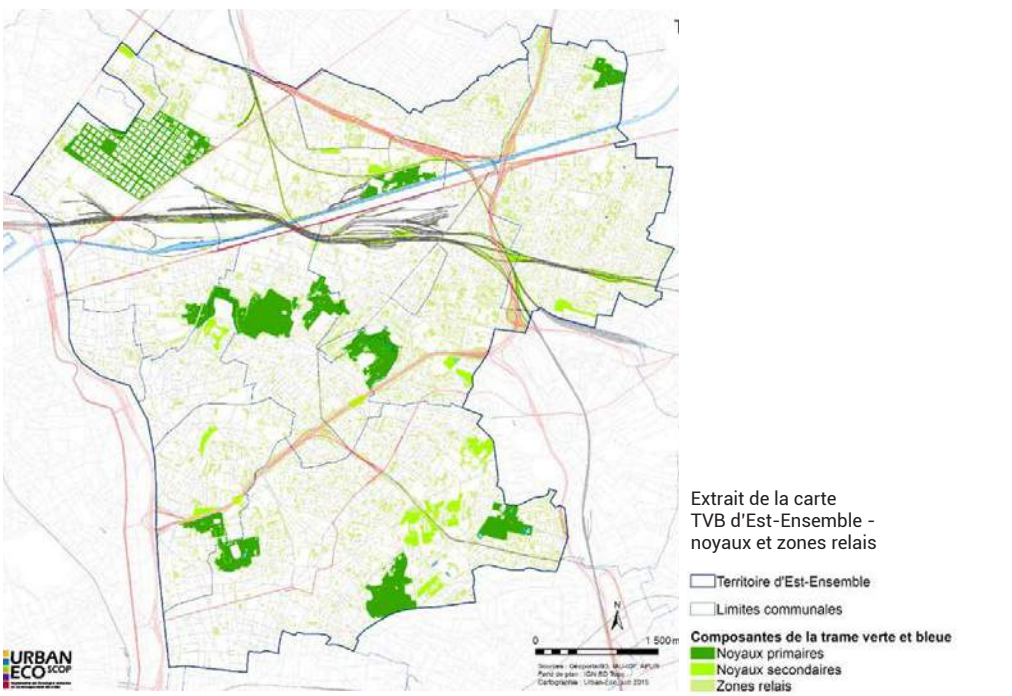
Des continuités de corridor à maintenir, amplifier et créer, autour du bois du coteau et du corridor de l'autoroute
Des continuités réglementaires peu évidentes à créer vers Bondy ou Bobigny.

L'importance d'une échelle intermédiaire dans les relais de biodiversité à l'échelle de la commune
Un manque de petits espaces verts tramant la commune et complétant le précieux maillage de jardins privés.

La Trame Verte et Bleue
L'objectif de base de la TVB est bien d'enrayer la perte de biodiversité en contribuant à préserver ou restaurer des continuités écologiques entre les milieux naturels identifiés.

Elle est formée par un maillage d'espaces ou de milieux nécessaires au fonctionnement des écosystèmes et de leur diversité ainsi qu'aux cycles de vie des diverses espèces de faune et de flore sauvages, afin de garantir leurs capacités de libre évolution. Les éléments constitutifs de ce réseau sont de deux types :
> Réservoirs de biodiversité (les noyaux)
> Corridors écologiques

La TVB et les OAP du PLUi identifient les grandes dynamiques des corridors à préserver et à créer:
> Le long de la corniche des forts, jusqu'à l'A3 d'une part et depuis le Canal de l'Ourcq en passant par la ZAC de l'Horloge.
> Étudier l'échelle des noyaux secondaires et des relais dans les quartiers du centre et du plateau en fonction de la rugosité de la matrice. Améliorer les relais.



2.3 LES PÉPITES

Lieux de paysage précieux, aux échelles variées (de XS à XXL), jardinés ou libres, ils forment une gamme d'inspiration et de modes de faire exemplaires. Cette carte des pépites sera amendée après le travail de concertation, lors du forum de rentrée.

Pépites du maillage agricole du plateau



- 1_Passage sous les Acer negundo de la rue Jean Jaurès
- 2_Robiniers en bac en brique du Chemin Vert
- 3_Sophora avenue Fernand Lamaze, à Montreuil, à la limite de Romainville
- 4_maison-lierre, rue Alexandre Dumas
- 5_Mail de platanes le long du Fort de Noisy



Pépites du maillage agricole
du plateau



1 et 3_Muriers du square du monument aux
morts, rue du 08 mai 1945
2 et 4_Foisonnement remarquable de l'allée et de
la clôture du nouvel ensemble construit quartier
cachin
5_Clôture perméable, rue Jules Ferry
6_Sente verte et petit arbre de judée, rue Emile
Zola
7_Portique en brique années 30 du square des
mares

Pépites du bois du coteau



1 et 2_vue sur le bois du coteau, depuis le mail
de vieux peupliers du parc municipal
3_escalier monumental du parc, depuis la rue du
Colonel Fabien
4_Lisière ouverte du parc, rue du Colonel Fabien
5_Grand tapis vert du coteau, menant au nou-
veau parc de la Corniche
6_Belvédère sous les maronniers, au-dessus des
jardins familiaux

Pépites du pied de coteau industriel



- 1_Belles plantations basses rue des Frères Lumière
- 2_Platanes d'orient aux feuillage découpé, avenue du Docteur vaillant
- 3_Alignement d'Aulnes, rue de la commune de Paris
- 4_Murs et symétrie de l'ancien ensemble industriel avenue gaston Roussel
- 5_Peuplier Monumental, rue de la commune de Paris
- 6_Ensemble architectural remarquable, rue du Trou Vassou



3. LE PAYSAGE DE DEMAIN

Romainville 2025, les grands projets

Le territoire de Romainville amorce une mutation accélérée, avec d'une part plusieurs ZAC en cours d'aménagement, occupant une grande partie de son territoire, et d'autre part l'arrivée de transports en commun d'échelle métropolitaine.

Quel impact sur son paysage futur ?
Quelle cohérence à l'échelle de la commune ?
Quelles opportunités saisir pour une mutation vertueuse ?

LES NOUVEAUX QUARTIERS

De nombreuses opérations d'aménagement ont vu le jour ces 10 dernières année. Il reste encore 3 grands secteurs de projet en cour de réalisation ou en étude : La ZAC de l'Horloge, le quartier Youri Gagarine et le quartier des Ormes en lien avec le nouvel espace vert. Ces aménagements posent de nombreuses questions :

Quelle trame et quelle offre d'espaces publics pour les nouveaux quartiers?

Quelle continuité douce et écologique va être créée?

Quelle offre supplémentaire en espaces verts pour accueillir l'augmentation de population?

La question de la parcelle Biotech et de l'allée traversant Est-ensemble

LES NOUVELLES MOBILITÉS

Trois lignes de transports en commun vont changer le visage de la commune et son accessibilité : le prolongement du métro ligne 11, le tramway T1 et dans une moindre mesure le T3zen

Une opportunité d'équilibrer l'offre en espace verts en pleine terre sur le plateau?

Quel espace public pour la place Carnot, au-delà du carrefour viaire ? et notamment la continuité de la promenade des hauteurs devant le Trianon

Quelle opportunité d'optimisation de «tapis vert» sur la traversée de Romainville du T1?

Quelle opportunité pour «agrandir» le square des mares et sa relation aux sentes limitrophes?

ZAC de l'Horloge
Durée de la convention : 14 ans (2008-2022)

en renégociation
Architecte-urbaniste : Cabinet Reichen et Robert & Associés
Programmation : 51 hectares
Plus de 1 000 logements
200 000 m² de locaux à destination d'entreprises
30 000 m² de commerces
1 lycée
Quels offre de nouveaux espaces public? Quelle continuité douce avec le bois du coteau et le canal de l'Ourq?

Quartier Youri Gagarine
livraison prévue 2030

en renégociation
Architectes urbanistes : Brennac et Gonzales
Client BNP Paribas, Eiffage, Nexity

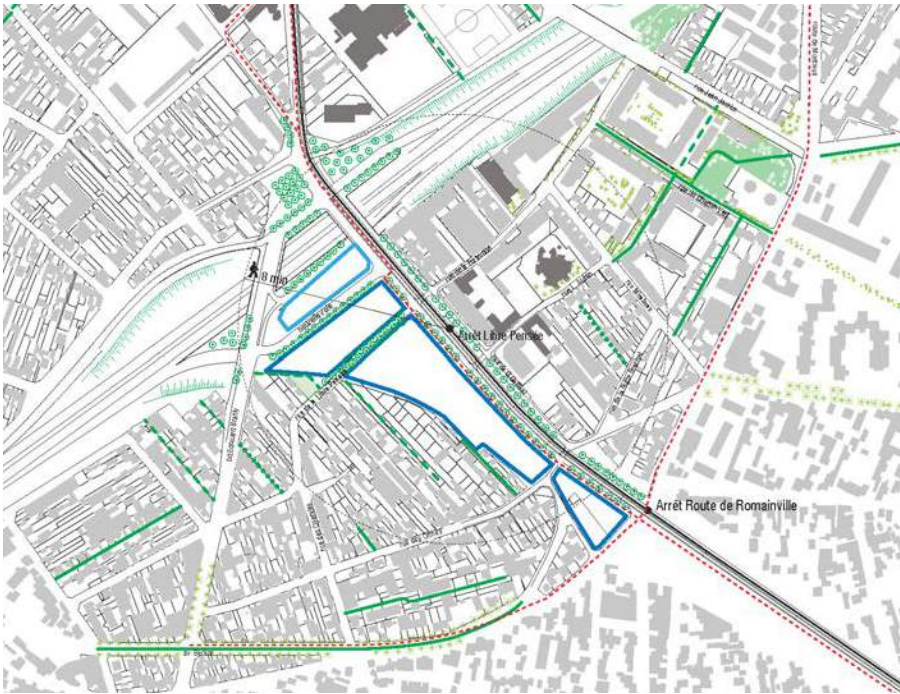
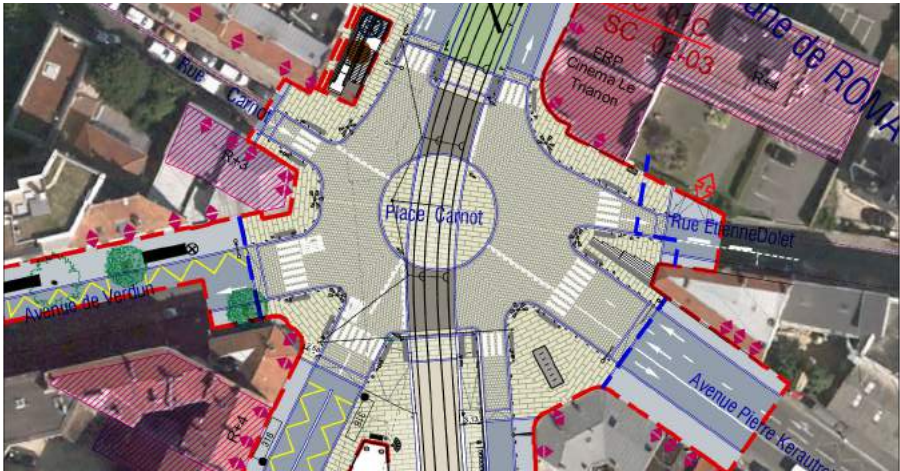
Surface 142 000 m² - 1500 logements neufs en accession, 300 logements sociaux en réhabilitation, équipements publics(école, crèche), bureaux, aménagements espaces publics

Métro ligne 11
Chatelet > Rosny-Bois-Perrier
Mise en service 2023

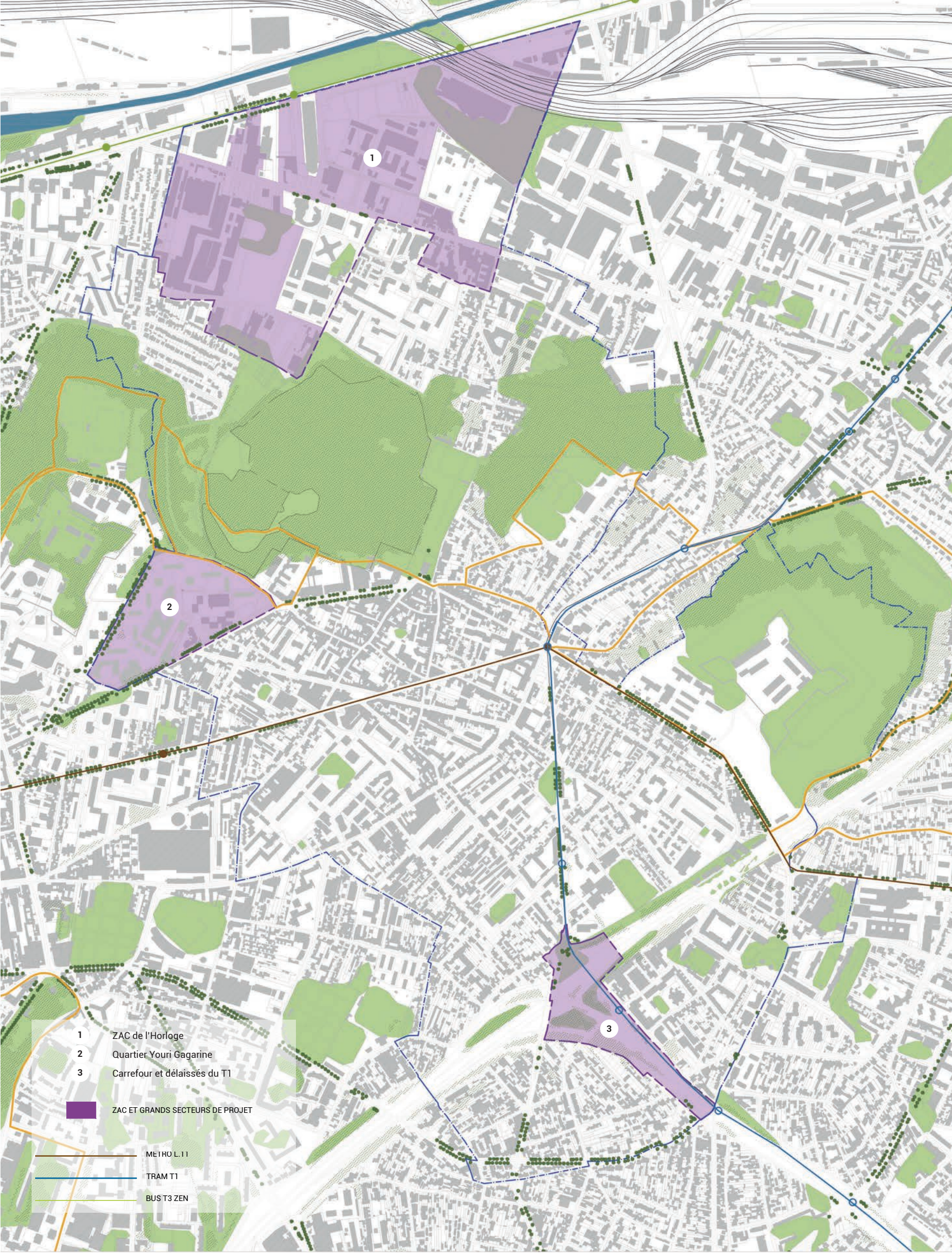
Arch. Richez et associés
Station + R+5 logements
Aux Lilas, limitrophe Romainville : station Serge Gainsbourg
Une station sur la commune > Place Carnot

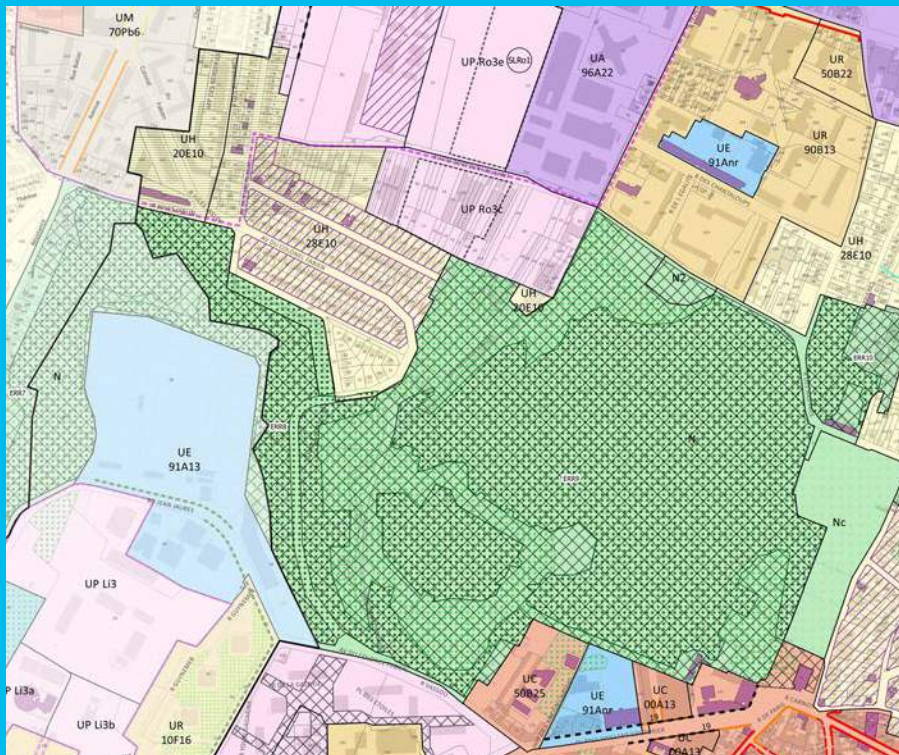
Tramway T1
Arc Bobigny – Val de Fontenay
Mise en service après 2025 (Phase 2)

Trois stations sur la commune > Place Carnot
> Collège Gustave Courbet
> Libre Pensée (création d'un pont)
Objectif RATP de 120 arbres plantés sur le tronçon prolongé + Réaménagement du square des Mares



1_Plan masse de la ZAC de l'horloge, en cours de redefinition
2_Place publique du Paddock
3_Extrait du DCE de présentation de l'aménagement du T1. Zoom place Carnot, RATP
4_Extrait de l'étude des délais du T1. Zoom, Equipe Coloco





Extrait de la carte de zones du PLUi

4. LE PAYSAGE REGLEMENTAIRE

Etudes et règlements

Deux outils réglementaires vont être précieux pour la préservation et le développement du paysage de la commune.

Le PLUi, d'une part, dont les dispositions doivent permettre de maintenir et de développer la trame verte et bleue, les corridors écologiques et les réservoirs de biodiversité.

D'autre part, le projet de Parc des hauteurs, développé par Est-Ensemble, qui constitue, d'une autre manière, un levier de projet majeur pour le paysage de Romainville.

LE PLUI

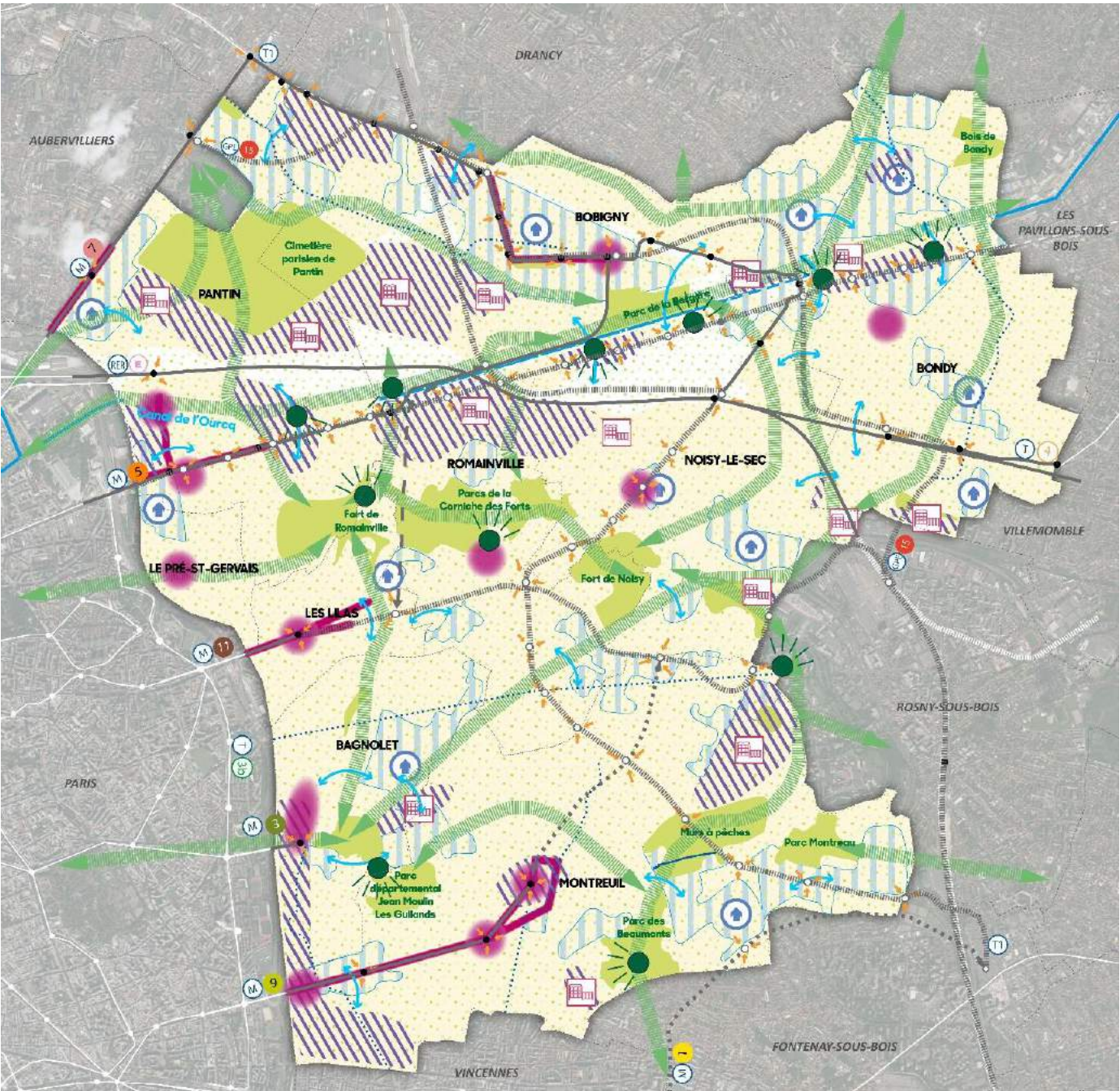
Du point de vue réglementaire

Certains aspects du règlement pourraient être renforcés concernant notamment les arbres existants :

- > par des mesures de protections dans le cadre par exemple d'un inventaire des arbres remarquables qui pourraient être soumis à une procédure de classement
- > par des mesures de compensation dans le cas de projets d'aménagement nécessitant des abattages d'arbres, en systématisant le recours aux inventaires phytosanitaires.

Du point de vue des orientations

Certains tracés du maillage des corridors écologiques proposés au PADD semblent difficilement réalisables, notamment ceux reliant le canal de L'Ourcq et le coteau boisé. Une révision de ces tracés peut être envisagée afin d'apporter plus de cohérence au schéma global.



Extrait du PADD du PLUi - Est- Ensemble, 2021



Extrait du PADD du PLUi - Est- Ensemble, 2021

- Affirmer les mixités fonctionnelles et les diversités des formes d'habitat

Renforcer et conforter les principaux axes et polarités de commerces, de services et d'artisanat

Diversifier les formes d'habitat par une offre adaptée à tous (approche qualitative et quantitative)

Renforcer les liaisons intercommunales et entre les quartiers (notamment pour les Quartiers "Politique de la Ville")

Requalifier les quartiers inscrits dans les Programmes de Renouvellement Urbain et les inscrire dans une démarche d'intégration totale au reste du territoire

Cultiver une identité économique équilibrée et diversifiée

Maintenir et conforter la dimension économique des principaux quartiers (majoritairement mixtes au niveau fonctionnel) présentant une forte densité et diversité d'emplois et d'activités /bureaux

Préserver et revaloriser les espaces existants à vocation exclusivement économique
- Intégrer la nature en ville et la biodiversité dans la conception urbaine et l'aménagement pour renforcer la résilience du territoire

Renaturer la ville sur l'ensemble du territoire

Préserver, améliorer et valoriser les réservoirs de biodiversité majeurs

Maintenir et renforcer les habitats faunistiques et les continuités écologiques

Favoriser à court et moyen termes l'amélioration et la création de transports collectifs

Développer des transports collectifs structurants pour permettre les circulations intra et extra territoriales

Soutenir l'amélioration de l'offre de transport existante (y compris le réseau de bus, non représenté sur la cartographie)

Améliorer l'accès aux transports collectifs structurants, adapter les stations et gares aux projets d'aménagement et y développer l'intermodalité, les services et l'emploi

Valoriser et développer les qualités architecturales, paysagères et urbaines dans les projets

Maintenir les cônes de vues (localisation indicative)

LE PARC DES HAUTEURS

Le projet ambitieux porté depuis de nombreuses années par Est-ensemble dans le cadre de la mise en place du parc des hauteurs à l'échelle intercommunale est un formidable levier de projet pour la ville de Romainville.

Le tracé de cette promenade doit se matérialiser sur le territoire par une série d'aménagements dont la maîtrise d'œuvre doit être en partie pilotée par est-ensemble.

Les lieux de projet identifiés dans le cadre de la stratégie paysagère qui sont communs au tracé de la promenade des Hauteurs seront clairement soulignés. Leur développement pourra ainsi être étudié en mobilisant les outils opérationnels et financiers prévus pour la réalisation du Parc des hauteurs.

Document de travail

LE PROJET DE PROMENADE ET ZOOM SUR LA SÉQUENCE ROMAINVILLOISE

LE TRACÉ ET LES INTERVENTIONS

» Le tronçon de Romainville représente 4 930 m² environ soit 10% de la Promenade globale, dont 3000 m² linéaires, 4 espaces capables, 3 reprises de carrefour-traversées, 1 reprise de franchissement, 4 balcons, 3 kiosques belvédères.

synthèsepermanence11/04/2019

Synthèse Romainville : un chapelet de parcs et espaces publics déjà en projet, dont il ne reste plus qu'à conforter la mise en réseau

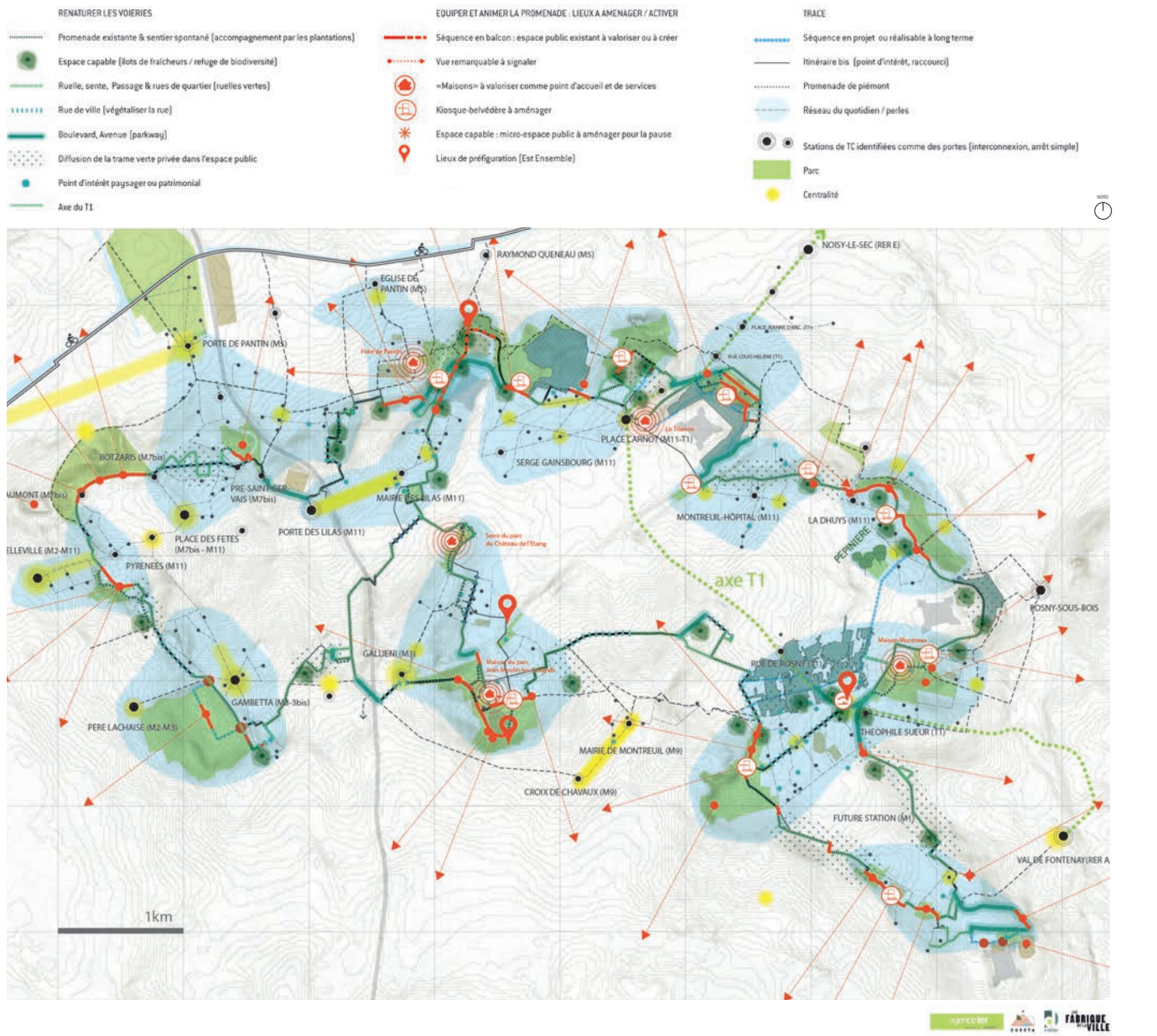
Axe de travail pour l'étude

- Garantir l'accessibilité notamment autour de l'île de Loïrds
- Proposer des outils pour résoudre les sujets de gestion et de domanialité des parcs
- Trouver un tracé alternatif dans les zones de carrières non comblées

Mission de préfiguration et d'élaboration d'une charte de gouvernance pour la mise en œuvre de la Promenade des Hauteurs - mars 2021

AGENCE TER // CUESTA // UNE FABRIQUE DE LA VILLE // FIDAL

13





DEUXIÈME PARTIE VERS UNE STRATÉGIE PAYSAGÈRE

1. OBJECTIFS ET MÉTHODE

Pour une ville plus verte, plus climatique et plus agréable à vivre, la stratégie paysagère pour Romainville pourra pour-suivre les trois grands objec-tifs suivants.

1. S'appuyer sur le terri-toire-palimpseste et la struc-ture du paysage

L'entité géographique de la commune est très forte, mais embrouillée par l'incrém-en-tation de tracés successifs et les aménagements disparates. Néanmoins, la géographie est forte et tout le maillage historique encore très présent. Il doit devenir l'ossature et le guide de la stratégie de végétalisation de la commune. Assumer et mettre en valeur le paysage-palimpseste de Romainville.

2. Rééquilibrer la place du végétal sur le territoire de la commune

Entre les quartiers limitrophes des coteaux boisés et le pla-teau autour de l'A3, on observe une forte disparité, un grand déséquilibre non seulement dans la place du végétal mais aussi dans les investisse-ments de projets (Promenade du parc des hauteurs, parc de la corniche, Zac Gagarine et de l'horloge...). Un fort investissement est nécessaire sur le plateau pour rééquilibrer le territoire.

3. Retrouver et amplifier les continuités

Les projets successifs, l'évo-lution du maillage viaire et l'esprit « routier » des aména-gements ont contribué à cisailler la commune et à en morceler les continuités vernaculaires et historiques. Les corridors verts sont à la fois amplifiables là où ils sont présents (boisements des coteaux, Bas-cotés de l'A3) mais aussi à créer là où ils sont inexistants.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la méthode proposée est la suivante :

Développer une stratégie par entité de paysage

Pour chaque entité du paysage de la commune, une stratégie de plantation et de transfor-mation environnementale spécifique sera développée, pour affirmer et amplifier leur singularité (historique, paysa-gère, vécue, écologique). Cette stratégie donnera une ligne claire à suivre pour l'ensemble des projets de chaque secteur.

Proposer des outils de trans-formations environnementales reproductibles

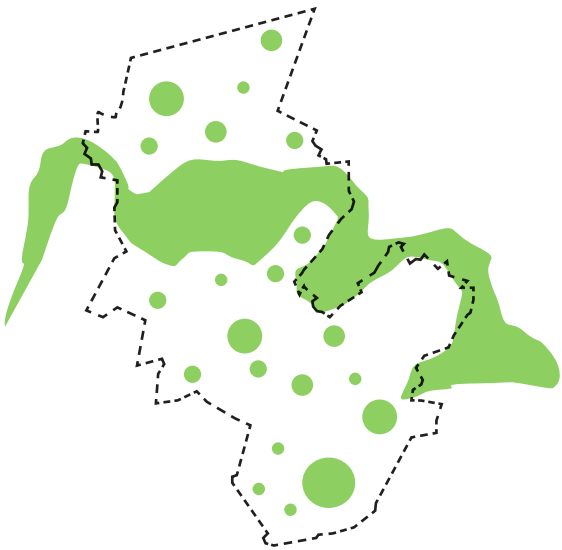
Plantation en strates, désim-perméabilisation, végétalisation des façades, toute une gamme d'outils reproductibles seront évalués, testés et développés en partenariat avec les ser-vices.

Adapter les modalités d'action selon les lieux d'opportunités

Quatre grandes typologies de lieux d'opportunités sont identifiés: le domaine public (chemins, places et grandes voiries), le foncier ville, les ci-tés anciennes et les nouveaux quartiers. Selon leur typologie, l'action proposée sera diffé-rente : projet courant mis en œuvre par les services de la ville, projet participatif, projet nécessitant l'élaboration d'un programme et l'intervention d'un maître d'œuvre, collabo-ration avec bailleur...

Identifier les outils financiers, leviers de transformation

Selon les types de lieux, les outils de transformation envi-ronnementale et les entités de paysages, plusieurs outils de financement seront identifiés et mobilisés.



1_Objectif 1 : S'appuyer sur la structure histo-rique de la commune. Ici, les grands alignements de l'ancien boulevard de la Boissière
2_Objectif 2 : un rééquilibrage des espaces verts sur la commune
3_Objectif 3 : un maillage doux et vert à créer et amplifier

2. UNE STRATÉGIE PAR GRANDE ENTITÉ DE PAYSAGE

LE BOIS DU COTEAU

DÉVELOPPER SES LISIÈRES

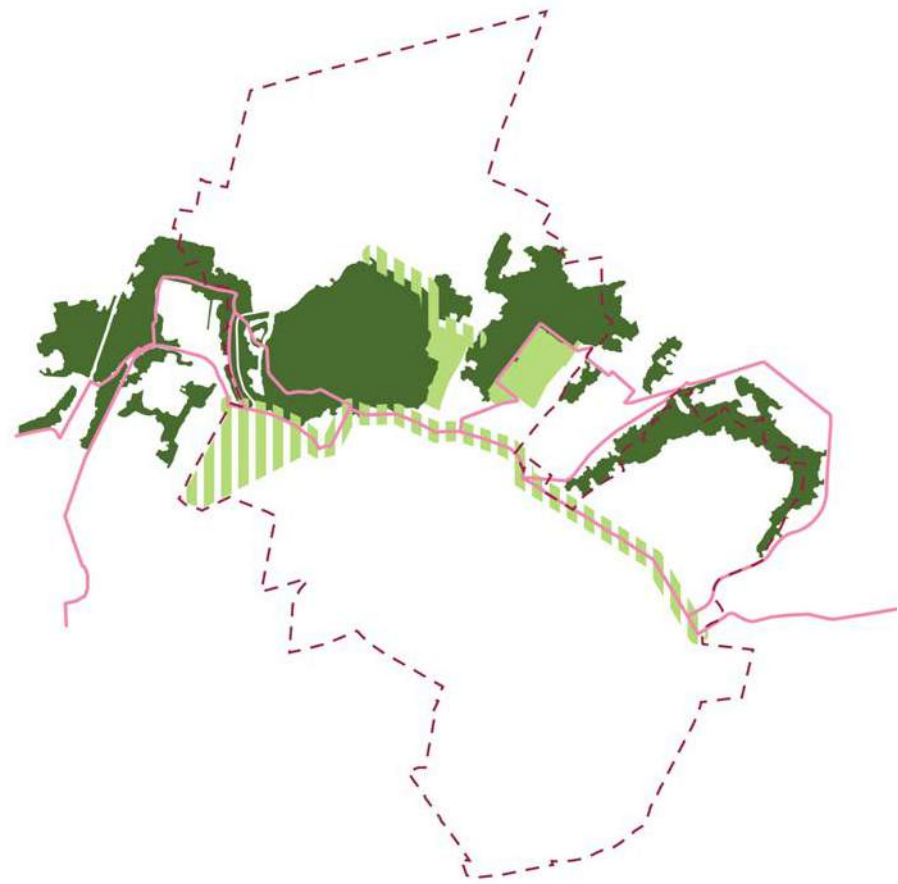
- > Développer la promenade en belvédère (élargir et planter les trottoirs, supprimer le stationnement coté vue...)
- > Ouvrir des vues et terrasses panoramiques (stratégie de gestion pour ouvrir les vues, optimiser clôtures...)

AMPLIFIER SON RÔLE CLIMATIQUE

- > Etendre les corridors boisés sur les espaces publics mitoyens (boisement et gestion différenciée du cimetière, planter massivement le stade municipal et l'avenue de Stalingrad)
- > Planter en mail forestier monumental ou étendre les mails existants sur toutes les voiries en bord du coteau (rue Vassou, avenue Pierre Kerautret, avenue du Docteur Vaillant...)

INTENSIFIER SES USAGES

- > Ménager de nouvelles entrées,
- > Créer une large entrée plantée par le stade pour le parc
- > Implanter des programmes d'activation aux lieux belvédères.



1. terrasse de Meudon, Louis Tautou, XIX^e
2. la trame arborée du cimetière de Pantin
3. Guinguette du parc de Forest, Bruxelles, Piovenefabi

LE MAILLAGE AGRI-
COLE DU PLATEAU

COMPLÉTER PAR UN MAIL-
LAGE VERT PUBLIC

- > Réduire les rues transversales surdimensionnées pour planter
- > «Dilater» le square des mares,
- > Créer de micro-espaces publics plantés sur les délaissés ou surlargeurs de trottoirs,
- > Rendre poreux les sentes et villas, et semer et planter leurs bords.

DONNER PRIORITÉ AUX MO-
DES DOUX

- > Réduire la voirie ou rendre partagées certaines rues transversales peu usitées,
- > Hiérarchiser un maillage doux alternatif aux grandes voies de circulation du plateau (rue Pierre Curie...)
- > Aménager de larges traversées douces des grandes voies circulées (rue de la république...)

METTRE EN PLACE UNE STRA-
TÉGIE POUR DÉVELOPPER LA
VOCATION DE «PARCS PU-
BLICS» DES GRANDES CITÉS

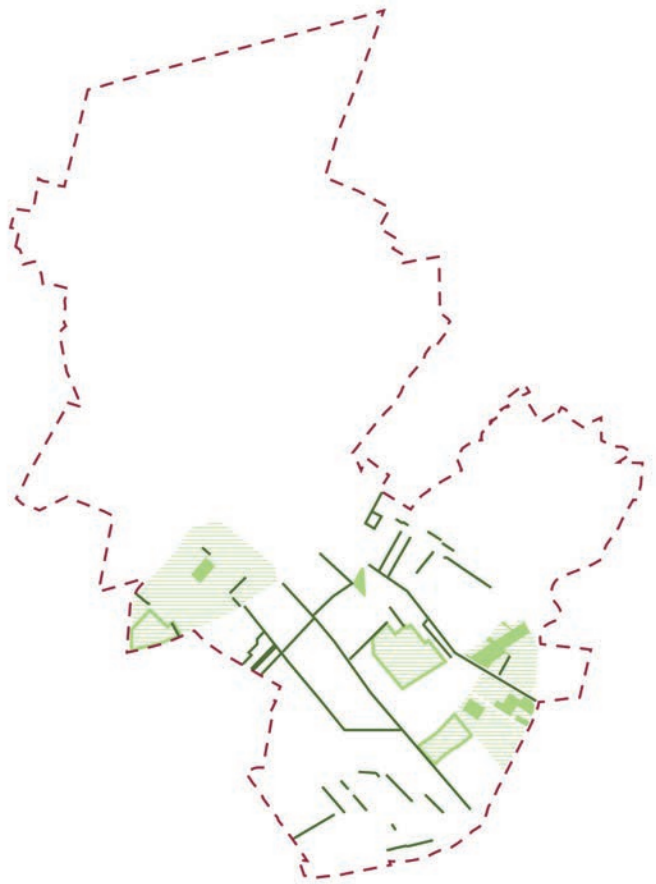
- > Fluidifier et rendre lisibles leurs accès,
- > Densifier leurs plantations et désceller leurs sols,
- > Intensifier leurs usages par des programmes d'activation complémentaires.

CRÉER DES ÎLOTS DE BIODI-
VERSITÉ DANS ET AUTOUR
DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- > Verdier et désceller les sols des parvis et rues adjacentes aux écoles
- > Amplifier les stratégies oasis

INCITER LA PLANTATION DES
JARDINS SUR RUE

- > Inciter à la plantation d'arbres dans les jardins privés,
- > Inciter et guider la végétalisation des jardins sur rue



1. rue en sable et plantations naturalisées en pied de mur, Ile de Ré
2. Allée boisée de la cité Uncle Tom du début XX^e, Berlin, Bruno Taut
3. Concours de jardinage pour un jardin coté rue, ville de Pantin

LE CORRIDOR DE L'AUTOROUTE

PROGRAMMER UN NOUVEAU PARC POUR LE PLATEAU

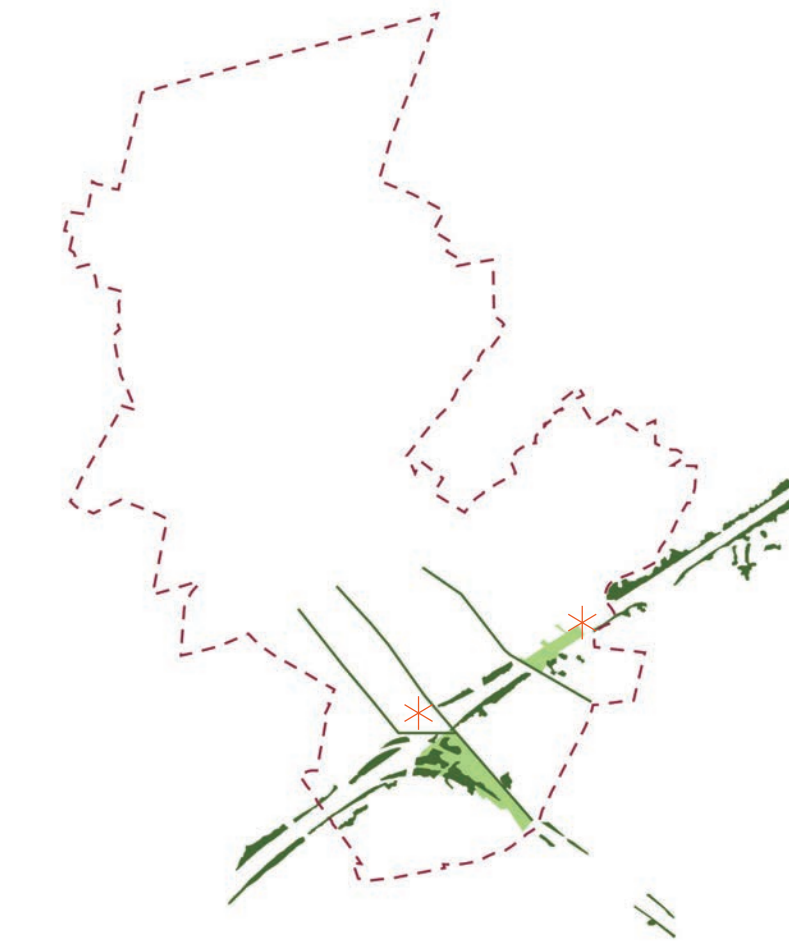
- > Un nouveau parc en pleine terre au croisement de l'ancienne bretelle d'autoroute, pour rééquilibrer l'offre en espace vert climatique sur le plateau.
- > Activer le parc par une polarité publique (?)

RECOUTURER LE MAILLAGE DE SENTES

- > Connecter au nouveau parc les anciennes sentes limitrophes, et retrouver cette typologie dans les nouveaux programmes

METTRE EN VALEUR LES VUES LOINTAINES

- > Mettre en valeur les vues et dégagements sur le corridor boisé de l'A3 mais aussi vers le sud et Montreuil.
- > Repenser la position en belvédère du parc Simone Veil.



1_Guingette belvédère_Nantes_Base
2_Prairie sur l'Autoroute, square Léon Frapié_Paris_HVL
3_réaménagement du quai Southampton_Le havre_Desvignes

L'ANCIEN BOURG EN BELVÉDÈRE

DONNER PRIORITÉ AUX MO-DES DOUX ET DESENCOMBRER LA RUE

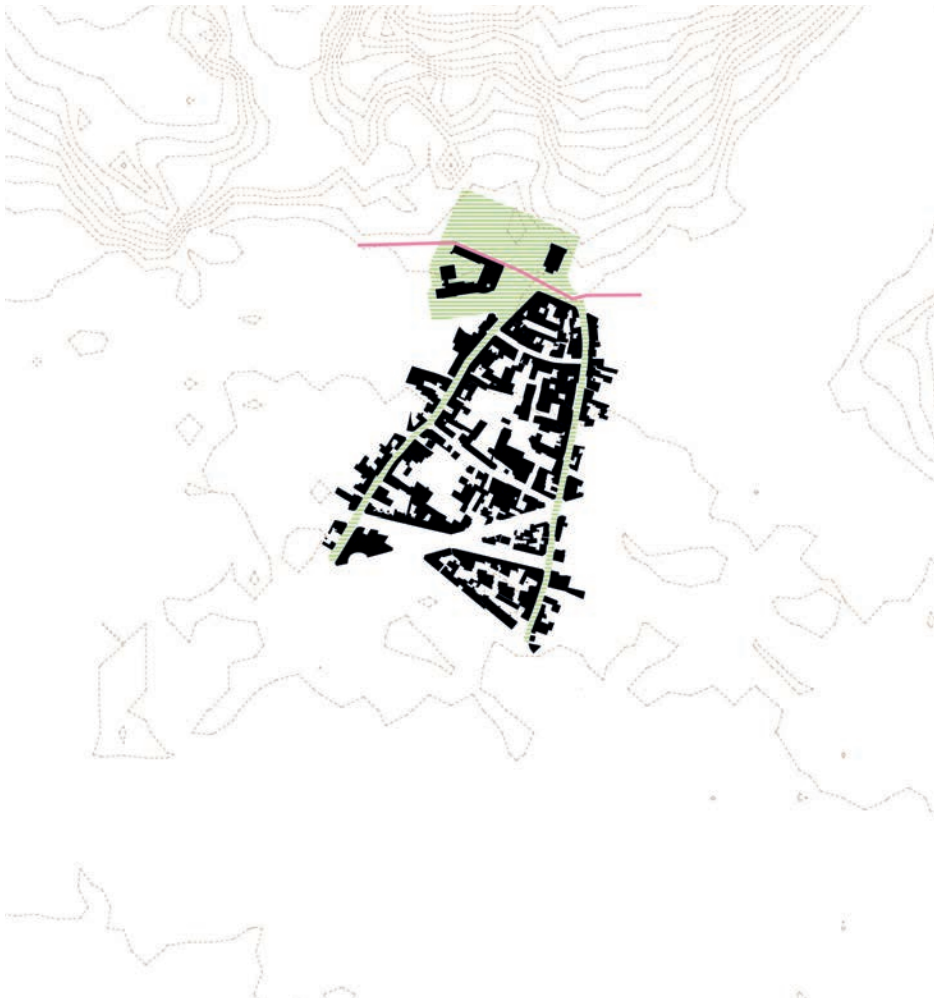
- > Réduire la place de la voiture sur la place de la mairie et dans les rues adjacentes,
- > Désencombrer l'espace pour libérer les trottoirs et offrir des terrasses aux commerces (luminaires suspendus, bacs hors sols mis en pleine terre; optimisation des potelets...)
- > Reconnecter la place de l'église au cimetière,
- > Supprimer quelques places de stationnement aux lieux d'articulation clés.

PLANTER LES FAÇADES

- > Inciter et accompagner la plantation des façades et des pieds de murs privés

DÉVELOPPER UN GRAND PARC PUBLIC PANORAMIQUE AUTOUR DE LA MAIRIE

- > Repenser de manière globale l'ensemble rue de Paris - place de l'église - parcelle de la mairie,
- > Prendre l'opportunité du développement de la promenade des hauteurs pour «retourner» le bourg vers le coteau.



1_la place de la mairie en stabilisé au début du siècle, plus large, plus douce et plus spacieuse.
2_réaménagement des boulevards_Madrid
3_système de suspensions évitant l'encombrement des mâts_Bordeaux

LE PIED DU COTEAU INDUSTRIEL

METTRE EN PLACE UN RÉ-SEAU D'ESPACES POREUX

- > Transformer la rue Louise Dory en voie partagée plantée (boquets et noues), et réorganiser l'offre de stationnement dans les grandes rues adjacentes.
- > Prolonger et mettre en continuité jusqu'au plateau l'allée créée le long de Paddock.
- > Mettre à l'étude la traversée publique de Biocitech et de Est-Ensemble, en relation avec la rue de la commune de Paris.
- > Désceller une partie des sols et boiser la place devant Paddock.

ADAPTER L'OFFRE EN ESPACES VERTS PUBLICS À LA NOUVELLE DENSITÉ

- > Réévaluer l'offre d'espaces verts de proximité en fonction de la nouvelle densité du quartier.
- > Pour un nouvel espace vert entre le coteau et le canal?



1. Noues du quartier de la Bottière chénaie, Nantes_Atelier des paysages
2. Bosquet monumetal_Bregenz_Vogt

3. DES OUTILS D' ACTIONS OPÉRATIONNELS

PLANTER EN MASSE, PLANTER PAR STRATES

- 1_Plantation de petits sujets en groupe_Allée des étangs Gobert_Versailles_Desvignes
- 2 et 3_cité jardin boisée_Uncle tom_Berlin_Bruno Taut
- 4 et 6_strates vivaces plantées en pied d'arbre
- 5_Massif arbustif planté dans une dent creuse, Angers



VÉGÉTALISER LES FAÇADES

1 et 2_Plantations de grimpantes en façade_plan
de végétalisation des façades initiées par la com-
mune de St Gilles_Bruxelles



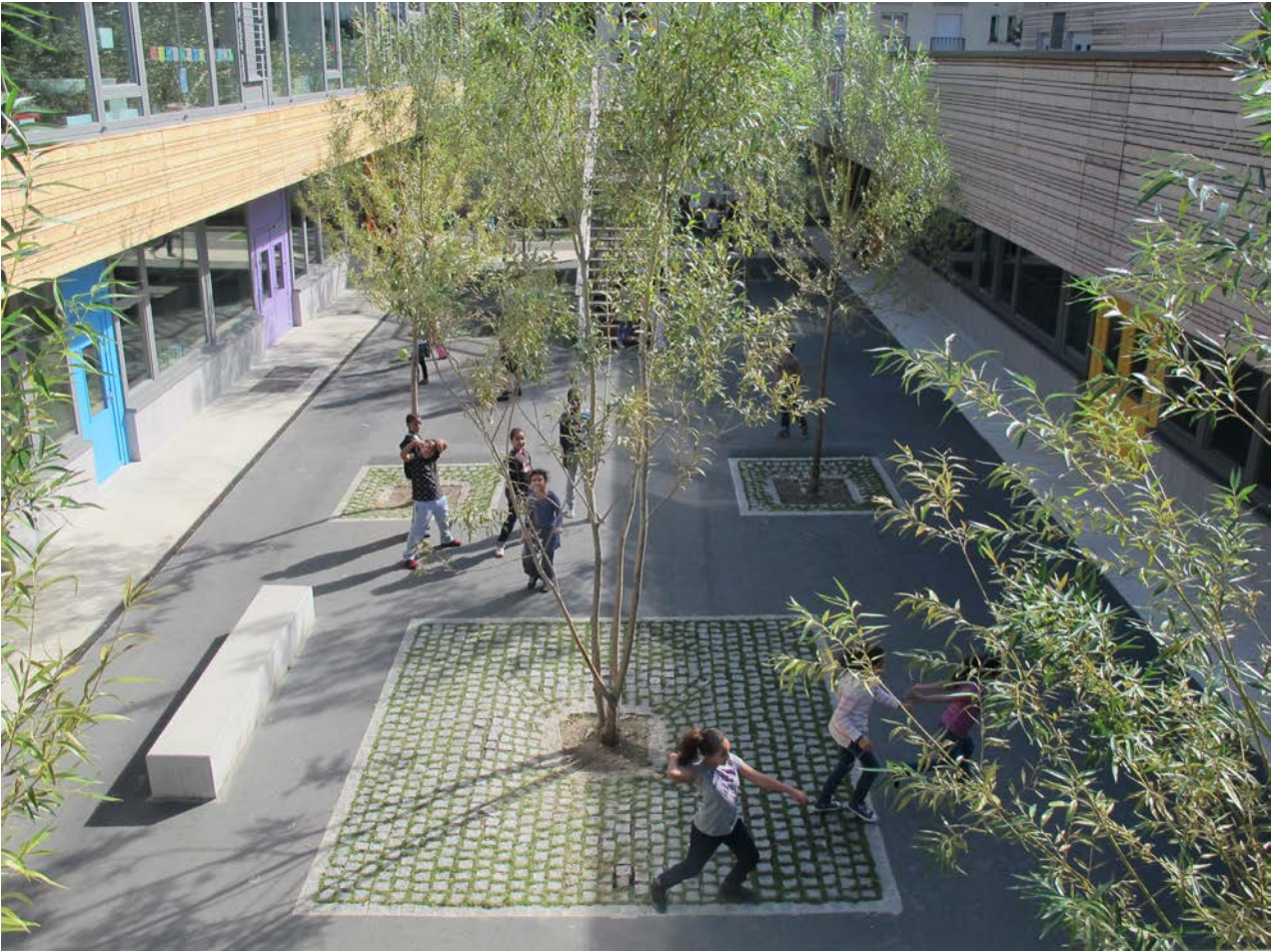
DIVERSIFIER LES GAZONS
ET FAIRE ÉVOLUER LES MODES
DE GESTION

1_Escalier-jardin du foyer Schaarbeekois
(ancienne colline en herbe)_Bruxelles_Gilles
Clément
2_Prairie sèche



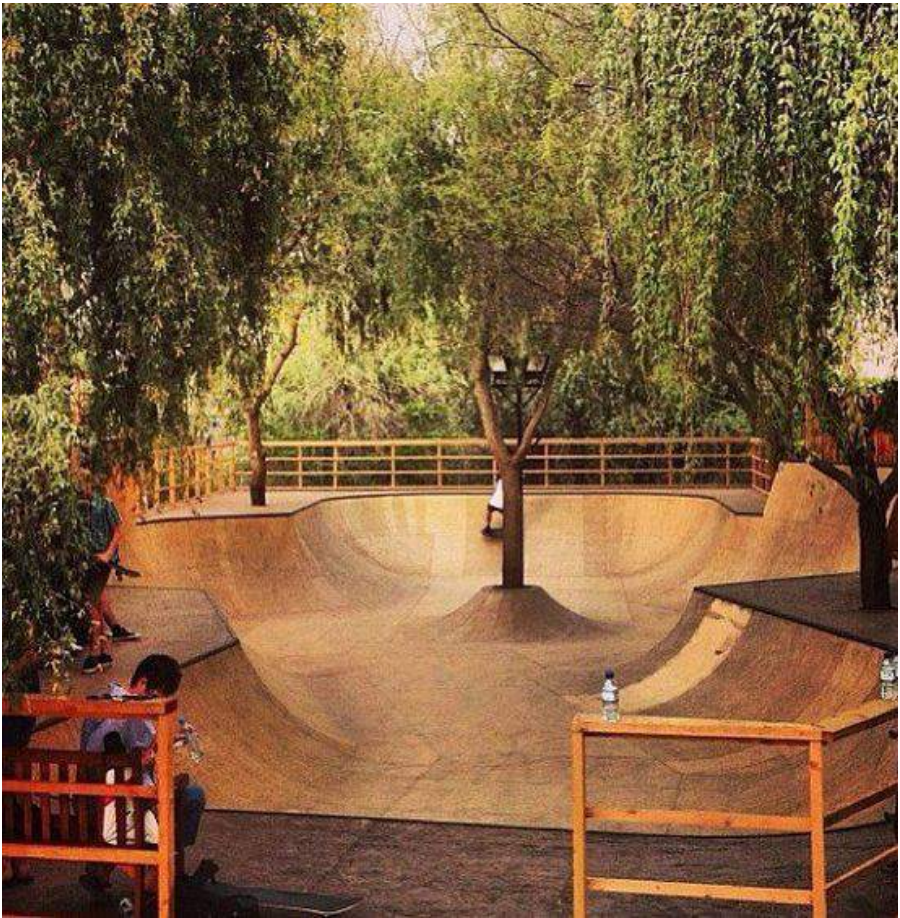
DÉSIMPÉRMÉABILISER

1_Aménagement des boulevards_Madrid
2_Stationnement poreux_Bruxelles
3_Transformation d'un parking par décroustage et
plantations_Wagon landscape
4_Trottoir poreux planté_Paris 20eme
5_Cour oasis_Pantin_grue.



ACTIVER ET HYBRIDER

1_Guinguette du jardin essentiel_Parkdesign_Bruxelles_Piovenefabi
2_Piste d'athlétisme de Tussols_Gérone_RCR
3_Skateparc autour d'un arbre_Berlin
4_Plaine de jeux Ranch_Bruxelles_grue
5_Jardins pédagogiques_Montreuil_grue
6_Jardins partagés



4. DES LIEUX D'OPPORTUNITÉ

Nous avons identifié 4 grandes typologies de lieux sur lesquels vont pouvoir s'appliquer les outils de la stratégie paysagère :

4.1 DOMAINE PUBLIC

QUOI ?

- L'ensemble des voies, places, jardins et espaces ouverts affectés à l'usage du public.
- > polarités urbaines et parvis verts
- > rues apaisées et plantées
- > développement des permis de végétaliser

OUTILS

- > Plantations d'arbres d'alignement
- > Désimperméabilisation du sol
- > Valorisation du Permis de végétaliser
- > mettre en valeur les places emblématiques

MÉTHODE

- > Révision du gabarit des voies et réorganisation du stationnement
- > Identification et récupération des espaces résiduels
- > Mise en place d'une boîte à outils dans le cadre de la stratégie paysagère qui peut être ensuite applicable par les Services techniques de la ville.

DISPONIBILITÉ

- > Immédiate
- > Partenariat nécessaire pour les voiries départementales, régionales et nationales

4.2 LE FONCIER VILLE

QUOI ?

- L'ensemble des parcelles de la ville. La plupart étant occupées par des équipements publics, il s'agira d'améliorer la qualité des espaces extérieurs de ces équipements.
- > cour d'école oasis
- > jardins familiaux
- > parc sportifs forestier
- > aire de jeux végétalisées
- > cimetière planté

OUTILS

- > Plantations d'arbres
- > Désimperméabilisation du sol
- > Enrichissement de la biodiversité
- > Outils pour le rafraîchissement

MÉTHODE

- > Études au cas par cas
- > Maîtrise d'œuvre de projet nécessaire

DISPONIBILITÉ

- > Immédiate
- > Quelles interventions possibles sur le foncier ville occupé par des équipements de compétence département / région ?
- > Lesquels sont-ils ?

Nota : Des parcelles vacantes on été identifiées par Est-ensemble dans une étude lié au PdH

5. DES OUTILS D’ACTIONS FINANCIERS

4.3 LES GRANDES CITÉS ANCIENNES

QUOI ?	OUTILS	MÉTHODE	DISPONIBILITÉ
Les grandes résidences identifiées en zone UR au Plui, secteur de renouvellement.	> Plantations d’arbres en boi-sement denses, possibilité de réaliser des bosquets urbains	> Révision du gabarit des voies et réorganisation du stationnement	> Copropriétés privés, donc partenariat à mettre en place sur aménagement et la ges-tion;
> Cachin > Chemin vert	> Valorisation de la biodiversi-té des strates intermédiaires	> Maitrise d’œuvre de projet nécessaire	> Rétrocession possible de certains espaces ?
Lieux à fort potentiel, pos-sédant de grandes surfaces d’espaces ouverts	> Concertation indispensable pour mettre en place une pro-grammation adaptée.		

4.4 LES NOUVEAUX QUARTIERS

QUOI ?	OUTILS
Les quartiers en cours de construction	> Evaluation des objectifs envi-ronnementaux
	> Travailler les coutures avec l'existant
> ZAC de l'Horloge	
> Cité Gagarine	

Plusieurs outils de finance-ments publics sont disponibles pour subventionner des projets permettant le développement de la nature en ville. Ils pourront être mobilisés dans le cadre du développe-ment opérationnel des projets identifiés par l'étude de straté-gie paysagère.	Subventions de la région
Ils proviennent principalement: Du département 93 De la région île de France	Les subventions provenant de la Région prennent soit la forme d'AMI (ilot de fraîcheur, friches...), d'AAP (reconquête de la biodiversité ...), soient sont issus du Plan Vert.
D'autres subventions sont possibles par l'Agence Natio-nale de l'eau, la Fondation de France et l'Agence Régionale de Biodiversité.	Les projets identifiés dans la stratégie paysagère peuvent s'appuyer sur plusieurs types d'outils de financement.
Subventions du département	Il s'agira, en amont des dépôts de dossiers de cibler ceux qui sont les mieux adaptés en allant rencontrer les services dédiés à la Région.
Les subventions provenant du département ont des objets assez clairement identifiés pour financer des projets de type :	Rappel des principaux outils identifiés :
> Cour oasis pour les collèges, désimperméabilisation, plan-tations d'arbres... (plan éco collège 93), nécessitant la mise en place d'un PPI	> Plan Canopée DP 93
> Inventaire des arbres re-marquables et protection des arbres existants (plan cano-pée)	> Plan Eco Collège DP 93
> Plantation sur les voiries dé-partementales (plan canopée)	> PLAN VERT
	> Budget participatif / création d'EV
	> AMI 100 Îlots de Fraicheur
	> AMI reconquête des friches Franciliennes
	> AAP « Pour la reconquête de la biodiversité en Ile-de-France »

Ci-après, nous avons listé 20 sites-pilotes potentiels que nous pourrions étudier dans la troisième partie de l'étude. Classés par grandes entités de paysage, ces sites sont d'échelles très variées (S, M, L, XL) et portent aussi des enjeux multiples.

Lors de la prochaine réunion prévue fin août, nous vous proposons d'étudier ensemble lesquels nous développerons pour la fin de l'étude (projet, scénario, faisabilité, outils, chiffrage, planning, pistes de financements). Selon les échelles et les enjeux, nous vous proposons d'en développer entre 3 et 5 dans le cadre de l'étude, entre septembre et octobre.

Le bois du coteau :

- 1 > Une promenade-Belvédère rue Vassou (L)
- 2 > Un cimetière-jardin dans le coteau : un nouveau mode de gestion (L)
- 3 > L'intégration du stade municipal au parc : de nouvelles entrées, scénarios d'organisation, une nouvelle rue de Stalingrad (XL)
- 4 > Une terrasse panoramique pour le parc municipal (L)

Le fin parcellaire du plateau :

- 5 > Une placette boisée équipée autour de la maison de quartier Cachin (S)
- 6 > Une voie verte rue Pierre Curie (S)
- 7 > Un square des mares amplifié (M)
- 8 > Une rue aux écoles climatique, rue Barbusse (M)
- 9 > Un nouveau parvis pour l'école Charlie Chaplin (S)
- 10 > Une rue Jules Ferry pacifiée (S)
- 11 > Des jardins familiaux pour la cité Oradour-sur-Glâne (S)
- 12 > Une sente boisée pour la parcelle 145 rue de la république (S)
- 13 > Un square de quartier 24 rue de la république (M)
- 14 > Une villa de la convention ensauvagée (S)
- 15 > Un grand mail équipé pour la rue du Chemin vert (M)

L'ancien bourg en belvédère

- 16 > Un parc pour la mairie : faisabilité et reconfiguration de l'accroche à la rue de Paris (XL)
- 17 > Un rue de centre bourg plus active (S)

Le pied du coteau industriel

- 18 > Une allée partagée poreuse rue Louise Dory (M)
- 19 > Une place forestière pour Paddock (M)
- 20 > Un mail forestier avenue du docteur Vaillant (M)

